

Vercors

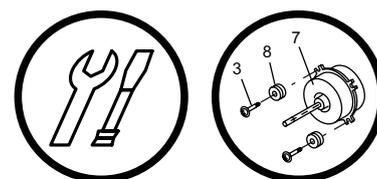
**Chaudière bois à gazéification
pour bûches** (jusqu'à 55 cm)
Pour maisons individuelles

- Vercors 18 (021170)
- Vercors 25 (021171)
- Vercors 30 (021172)



Document n° 1838-2 ~ 12/10/2018

FR



Notice d'installation Checklist

destinée au professionnel
à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Cette notice de référence est composée :

de la liste de contrôle (aide à la mise en service)p. 3 à 5
de la notice d'installation chaudière à partir de la p. 7
Schéma de câblage p. 51
des pièces détachées à partir de la p. 52

LISTE DE CONTRÔLE (aide à la mise en service)

Identification de l'installation :
 Modèle :
 N° de série :

		OUI	NON	Commentaires
A	Chaudière et local d'implantation			
A1	Présence d'une amenée d'air comburant suffisante dans le local (mini 5cm ² /kW)			
A2	Encombrement autour de la chaudière respecté			
A3	Chaudière de niveau ou légèrement vers l'avant (pour meilleure purge)			
A4	Révêtements et isolants chaudières montés correctement			
A5	Porte de revêtement ajustée pour faire fonctionner l'interrupteur de porte			
A6	Tôles suspendues/fonte/réfractaires correctement positionnés			
A7	Portes foyer/allumage/cendrier réglées et étanches			
A8	Sonde de la chambre de combustion bien positionnée et bridée par ressort			
A9	(Option) kit d'allumage automatique correctement installé et étanche			
A10	Levier de nettoyage des surfaces d'échanges monté et opérationnel			
A11	Sonde lambda correctement installée (serrage manuel + 1/2 tour à la clé, si possible filetage graissé à la graisse graphitée)			
A12	Montage ventilateur correct (+ option adaptateur étanche le cas échéant)			
A13	Montage des clapets motorisés d'air primaire et d'air secondaire correct			
A14	Trappe de visite des tubes fumées et bride fumées bien positionnées et étanches			
A15	Bulbe thermostat de sécurité + sonde départ chaudière totalement introduits dans le doigt de gant et bridés			
A16	Séparation très basse et basse tension effectuée			
B	Conduit de raccordement et fumisterie			
B1	Conduit en inox, isolé en cas de risque de condensation			
B2	Présence d'un té de purge obligatoire			
B3	Présence d'un régulateur de tirage réglé entre 0,15 et 0,17mbar			
B4	Régulateur de tirage déporté de minimum 1/2m du conduit principal			
B5	Dimensionnement réalisé par l'installateur ou spécialiste			
C	Hydraulique			
C1	Présence et raccordement de la sécurité thermique conforme			
C2	Respect de la schémathèque fournie par l'avant-vente			
C3	Pression de l'installation conforme			
C4	Purge de l'installation conforme			

		OUI	NON	Commentaires
C5	Absence de vannes thermostatiques sur les radiateurs de la zone de référence (contenant la sonde d'ambiance)			
C6	Vases d'expansion avant et après le kit de bouclage (côté ballon tampon), volume suffisant pour l'installation			
C7	Présence de la soupape de sécurité			
C8	Présence du thermostat plancher-chauffant le cas échéant			
D	Ballons tampon			
D1	Position des sondes haute et basse de la réserve tampon conforme			
D2	Volume minimum respecté			
E	Régulation / raccordements électriques			
E1	Indexage des moteurs des vannes mélangeuses conforme			
E2	Position des sondes départ chauffage conforme			
E3	Position des commandes d'ambiances (option) conforme			
E4	Branchements des actionneurs et sondes chauffage conforme			
E5	Raccordement du kit d'allumage automatique conforme			
E6	Sonde extérieure connectée à l'UML zone 1			
F	Paramétrage initial / mise en service			
F1	Toutes vannes d'obturation ouvertes			
F2	Loi d'eau réglée selon préconisations notice et installation			
F3	MB sur oui dans réglages de base chaudière			
F4	Mettre paramètre "extinction" sur "dét automatique" dans régulation chaudière			
F5	T°C consigne d'ambiance chauffage toujours > T°C mode réduit			
F6	Mettre paramètre choix fonction sur "automatique" dans le WVF+			
F7	Régler configuration système selon l'installation (non/oui/oui si pas de relève fioul)			
F8	Activer la charge en couche dans le module fonctionnel WVF+			
F9	Prise en main client et installateur faite			
F10	UML zone 1 => param. "Lon valeurs système" sur "émettre/émettre/local"			
G	Options			
G1	Si kit d'allumage automatique, mettre "oui" dans les paramètres chaudière			
G2	Régler configuration système selon l'installation (oui/oui/oui si relève fioul)			
G3	Activer la fonction "brûleur et pompe chaudière" dans le bplm+ pour la relève			
G4	Valider le positionnement de la sonde chaudière pour la relève			
G5	Valider le montage de la vanne de bascule pour la relève			
Accord du technicien Atlantic pour démarrage d'exploitation				Date / Signature

Sommaire

Informations préalables		8	
Sécurité et mesures de précaution	8	Mise en service initiale et instructions	9
Domaine d'utilisation, sécurité et mesure de précaution	8		
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	8		
Présentation du matériel.		10	
Colisage	10	Caractéristiques techniques	11
Options obligatoires	10	Dimensions	12
Matériel en option	10		
Conditions d'installation.		13	
Local d'implantation et dégagements minimaux.	13	Dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1.	15
Conduit d'évacuation des fumées	14	Volume tampon	15
Caractéristiques	14	Volume d'expansion	15
Montage du conduit de raccordement	14	Circuits de chauffage	15
Air de combustion	14	Résistance côté eau (perte de pression)	16
Assemblage de la chaudière		16	
Désignation des pièces	16	Montage du coffret électrique	26
Mise en place et installation	18	Montage de la sonde Thermocontrol et de son couvercle	27
Montage du gond inférieur et des pieds réglables	18	Montage du raccordement au réseau électrique et des sondes	28
Montage de l'adaptateur fumisterie (option).	19	Montage des isolations et des parois arrières.	30
Modifier la butée de porte de gauche à droite	20	Montage du levier de nettoyage des surfaces d'échange	31
Montage de la porte d'allumage avec allumage automatique (option)	21	Montage du panneau de commande	32
Réglage des portes	22	Montage de l'habillage.	33
Montage du ventilateur, de la régulation d'air et de la sonde Lambda	23	Ajustement de l'habillage et contrôle de l'interrupteur.	34
Montage du déflecteur de fumées.	24	Montage des couvercles avant et arrière	35
Montage des isolations	24	Notices, outils de nettoyage et de commande.	36
Montage des parois latérales	25	Montage de la soupape de sécurité thermique	37
Raccordements électriques		38	
Branchements électriques	38		
Mise en service - paramétrage		42	
Contrôle avant mise en fonctionnement.	42	Réglages.	47
Mode Service	43	Installation de modules de régulation	48
Valeurs mesurées	45	Réglages de base de la régulation	49
Paramètres.	46		
Test d'actionneurs	46		
Maintenance		50	
Mesure des émissions.	50	Contrôle et entretien de la soupape de sécurité thermique	51
Service après-vente et réparations	50	Schéma de câblage	52
Pièces détachées.		57	

1 Informations préalables

1.1 Sécurité et mesures de précaution

La chaudière, options comprises, est conforme à l'état de la technique le plus récent et satisfait aux prescriptions de sécurité en application. La chaudière, options comprises, est alimentée en courant électrique (230 VAC). Une installation mal effectuée ou des réparations non conformes peuvent constituer un danger de mort par électrocution. Seul un personnel spécialisé et disposant de la qualification requise est autorisé à effectuer l'installation et la réparation de la chaudière.

Symboles d'avertissement :

À la lecture de cette notice, tenir tout particulièrement compte des symboles suivants :



⚠ Attention !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut **mettre des personnes en danger**.



ⓘ Information!

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut provoquer un **dysfonctionnement ou une détérioration du volume tampon, de la chaudière ou de l'installation de chauffage**.



💡 Remarque !

Les passages marqués contiennent des **conseils et astuces** concernant l'utilisation et l'exploitation.

1.1.1 Domaine d'utilisation, sécurité et mesure de précaution

Pour des besoins calorifiques du bâtiment selon la norme EN 12831.

Les chaudières sont conçues et homologuées pour être utilisées comme générateurs de chaleur pour les installations de chauffage à eau chaude et pour fonctionner à des températures de service jusqu'à 90 °C. La température de la chaudière est limitée en usine à 80 °C.

1.1.2 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

• TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Règles en matière d'entretien des installations et notamment de ramonage.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

• TEXTES NORMATIFS

Norme NF DTU 24.1 : Travaux de bâtiment - Travaux de fumisterie - Systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils.

NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aéraulique.

NF DTU 65.11 : Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment.

NF DTU 60.1 (P40-201) - déc. 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation.

NF DTU 60.11 (P40-202) - août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

NF DTU 60.2 (P41-220) - oct. 2007 : Canalisations en fonte, évacuations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

NF DTU 60.3 - 2007 : Canalisations en PVC.

NF DTU 60.5 (P41-221) - janv. 2008 : Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

• Électricité

Norme NF C15-100 et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.

• Installation de chauffage avec plancher chauffant :

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

1.2 Mise en service initiale et instructions

Le service d'intervention technique client **Atlantic** se charge :

- de la mise en service initiale de la chaudière
- d'initier l'utilisateur à la commande et au nettoyage de la chaudière.

☞ **Les conditions suivantes doivent impérativement être remplies avant de commander la mise en service initiale** (si ces conditions ne sont pas remplies, les coûts supplémentaires occasionnés seront facturés) :

- 1) La chaudière est montée correctement.
- 2) Le câblage électrique de l'installation est complètement réalisé.
- 3) L'installation a été rincée, remplie et purgée – la consommation de chaleur doit être possible.
- 4) Le PECS est raccordé côté eau sanitaire et rempli.
- 5) Le combustible est disponible en quantité suffisante.
- 6) L'utilisateur de l'installation est présent lors de la mise en service initiale.

☞ **Conformément aux « Conditions de garantie » (voir notice utilisateur), la mise en service par le service Atlantic est impérative pour avoir droit à un an de garantie supplémentaire.**

☞ Remarque !



Des odeurs liées au dégazage d'isolation ou à la combustion de traces de laque résiduelles sont susceptibles d'être émises lors du premier allumage de la chaudière. Aussi, il convient de veiller à assurer une bonne aération du local d'implantation/chaufferie. D'autre part, de l'eau de condensation est susceptible d'apparaître au niveau des surfaces d'échange, et l'augmentation de la température de la chambre de combustion peut subir un retard.

2 Présentation du matériel

2.1 Colisage

- Chaudière.
- Habillage, coffret électrique et petites fournitures.
- Soupape de sécurité thermique.
- Outils de décendrage.

2.2 Options obligatoires

- Kit de bouclage (réf. 074743)
- Ballon tampon (réf. 027 993 à 027 996)
- Kit régulation 1er circuit (UML+) (réf. 074748)
- Kit hydraulique radiateur (réf. 074745)
ou selon installation
- Kit hydraulique plancher chauffant (réf. 074746)

2.3 Matériel en option

- Kit de sécurité (réf. 074744)
- Kit régulation 2e circuit (UML+) (réf. 074749)
- Collecteur (réf. 074747)
- Commande d'ambiance simple (réf. 074750)
- Commande d'ambiance programmable (réf. 074751)
- Kit hydraulique PECS (réf. 074752)
- Ballons Conforto (réf. 027962 à 027964 / 028000 à 028002)
- Kit d'allumage automatique (réf. 074753)
- Adaptateur fumisterie (réf. 074754)
- Kit relève fioul (réf. 074755)
- Boîtier extension de régulation (réf. 074756)



fig. 1 - Chaudière Vercors



**fig. 2 - Habillage, coffret électrique
et petites fournitures**

2.4 Caractéristiques techniques

Chaudière à bois à gazéification VERCORS		Unité	VERCORS 18	VERCORS 25	VERCORS 30
Classe de chaudière selon EN 303-5:2012		-	5		
Gamme de puissance nominale	-	kW	15–18	15–25	15–30
Type de combustible selon EN 303-5:2012	admissible		A, C2		
Teneur en eau du combustible	admissible	%	15–25		
Durée de combustion en charge nominale / charge partielle	Hêtre	h	6,5 / 7,8	4,7 / 7,8	3,9 / 7,8
	Epicéa		4,3 / 5,2	3,1 / 5,2	2,6 / 5,2
Volume de remplissage	L x P x H (Hêtre / Epicéa)	mm	394 x 562 x 640		
		l	145		
		kg	37 / 24		
Dimensions de la porte de remplissage	L x H	mm	430 x 397		
Tirage de cheminée en service (tirage nécessaire)	Nécessaire	Pa	10		
	Maximal		20		
Plage de réglage de la température de la chaudière	-	°C	62–87		
Température de consigne de la chaudière	-	°C	80		
Température de retour	min.	°C	61		
Protection électrique alimentation	A	-	13 (action retardée)		
Perte de charge	$\Delta T = 20 \text{ }^\circ\text{K}$	mbar	2,1	3,4	5,5
	$\Delta T = 10 \text{ }^\circ\text{K}$		7,2	14,0	20,0
Pression de service	max.	bar	3		
Pression d'épreuve	-	bar	4,5		
Volume d'eau de la chaudière	-	l	114		
Poids de la chaudière	à vide	kg	499		
⁽¹⁾ Poids de mise en place minimal	-	kg	430		
Cotes pour la mise en place	L x P x H.	mm	588 x 1120 x 1437		
⁽²⁾ Cotes minimales de mise en place	L x P x H	mm	588 x 967 x 1340		
Puissance électrique absorbée	Marche	W	43	49	53
	Veille		7		
	Procédure d'allumage		2000		
Valeurs de l'homologation Hêtre					
Centre de contrôle technique TÜV SÜD Munich, n° du rapport de contrôle : 1348-01/13)					
Rendement de la chaudière	-	%	90,9	⁽³⁾ 90,7	90,5
Température des gaz de fumées	Charge nominale	°C	120	⁽³⁾ 133	145
	Charge partielle		95		

⁽¹⁾ en retirant les éléments aisément démontables (par ex. portes, tôles suspendues, plaques de combustion, dispositif de nettoyage des surfaces d'échange, etc).

⁽²⁾ sans portes, trappe de nettoyage et ventilateur.

⁽³⁾ valeurs interpolées.

2.5 Dimensions

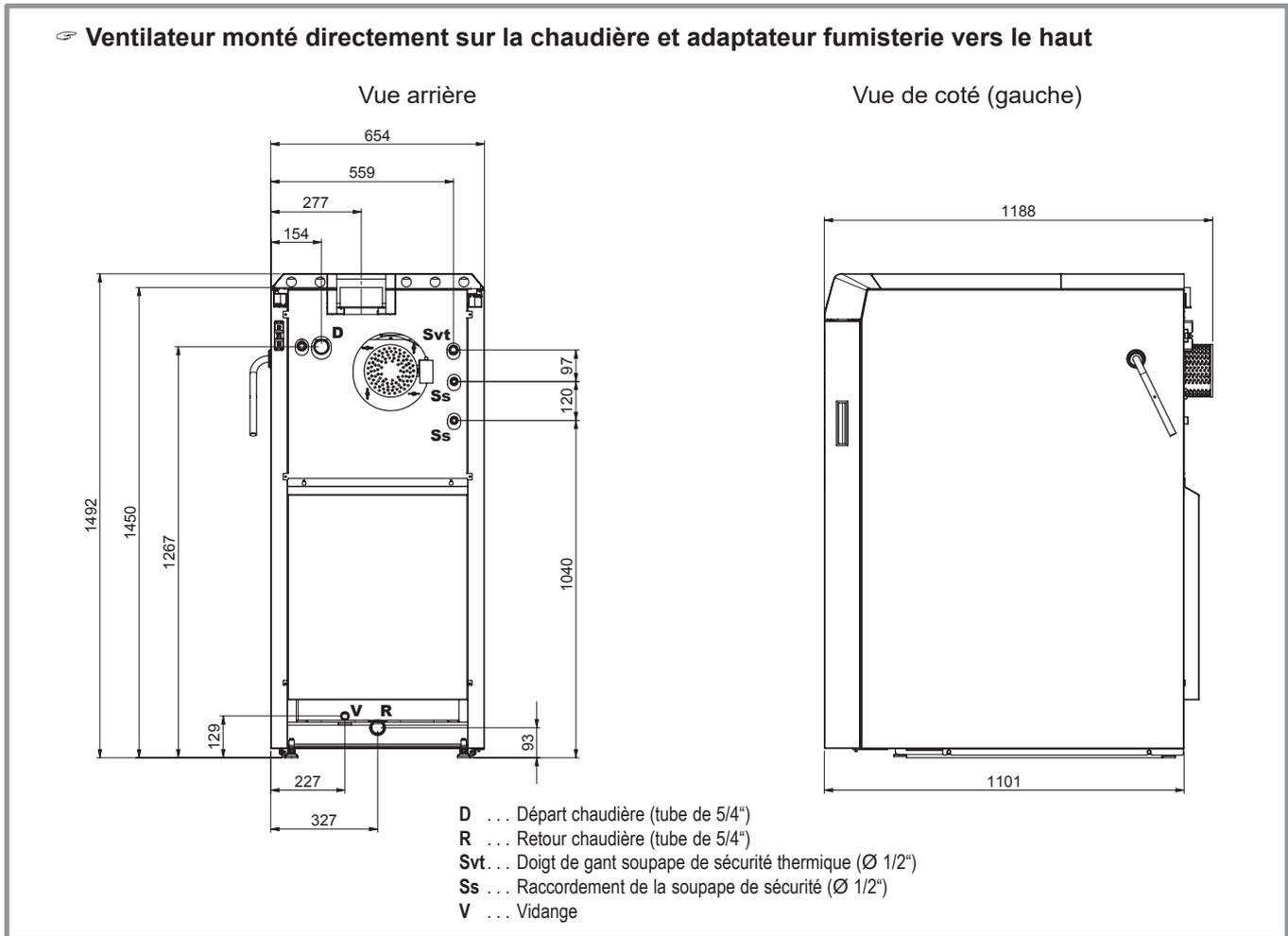


fig. 3 - Ventilateur monté directement sur la chaudière (dimensions en mm)

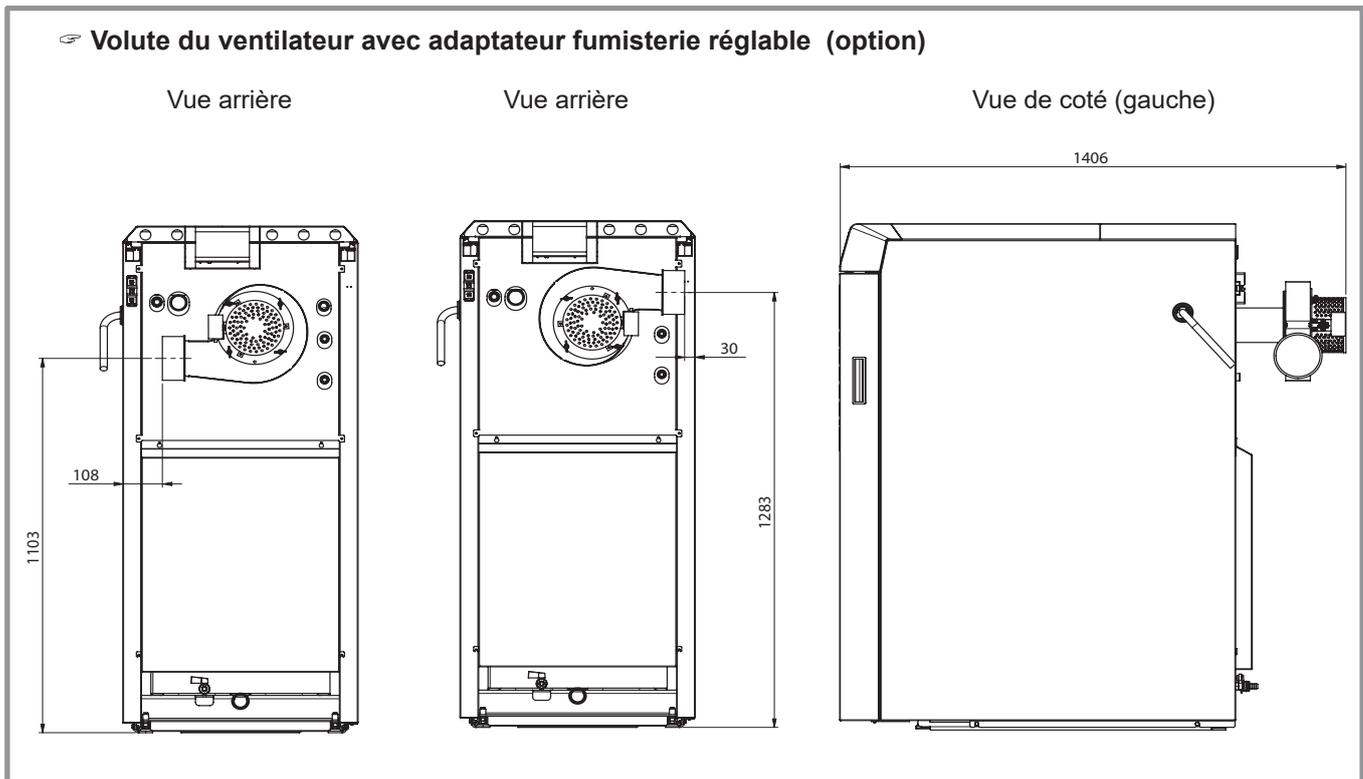


fig. 4 - Ventilateur monté avec adaptateur sur la chaudière (dimensions en mm)

3 Conditions d'installation

3.1 Local d'implantation et dégagements minimaux

Respecter les dégagements minimaux suivants par rapport aux matériaux combustibles et pour le raccordement, le nettoyage et la maintenance.



Attention !

Respecter les directives relatives à l'installation de chaudières dans des chaufferies. La conception du circuit des gaz de fumée doit répondre aux exigences techniques relatives à la protection incendie définies dans les lois, règlements, directives et normes en vigueur.

Dégagements minimaux du conduit de raccordement par rapport aux éléments de construction combustibles	
400 mm	pour conduit de raccordement non isolé
100 mm	pour conduit de raccordement isolé (d'épaisseur d'isolation de 2 cm minimum)
⁽¹⁾ 50 mm	pour systèmes d'évacuation de fumées testés et à double paroi

⁽¹⁾ conformément à l'homologation/désignation du système d'évacuation de fumées.



Attention !

La totalité de l'installation doit répondre aux exigences énoncées par les lois, règlements, directives et normes en vigueur.

- Une bonne aération et un bon dégagement de l'air du local d'installation doivent être garantis – Voir "3.3 Air de combustion", page 14.
- La chaudière doit être installée impérativement dans une pièce à l'abri de l'humidité et du gel !
- La chaudière ne doit être installée ni dans des pièces humides, ni dans des pièces dans lesquelles la poussière est abondante.

Valeurs limites admissibles :	Humidité de l'air : 85 % à 25 °C de temp. ambiante (non condensante).
	Température ambiante : +2 à +40 °C

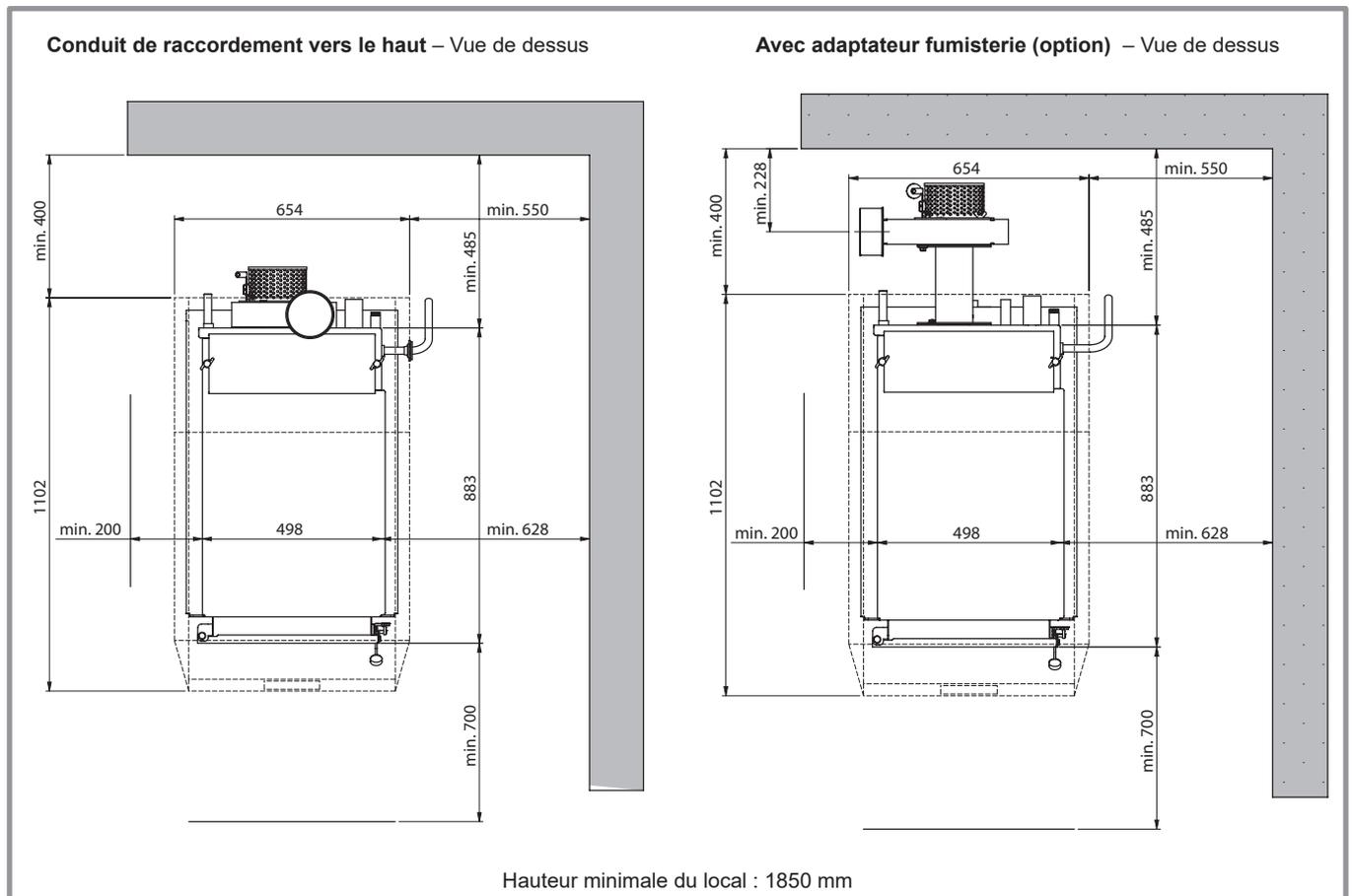


fig. 5 - Dégagements minimum d'installation autour de la chaudière (en mm)

3.2 Conduit d'évacuation des fumées

3.2.1 Caractéristiques

Une des conditions primordiales pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage est un dimensionnement approprié de la cheminée. Les dimensions de la cheminée doivent être calculées selon les normes EN 13384-1 et le DTU 24.1. Les valeurs requises pour ce calcul sont fournies (§ 3.4, page 15).

Tenir compte du fait que, dans la plage de fonctionnement admissible, les fumées peuvent avoir une température inférieure à 160°C.

L'installation d'évacuation des fumées doit posséder la classification minimale suivante :

Classe de température :	T400 = température d'exploitation nominale de 400 °C
Classe de résistance au feu de cheminée :	G = installation d'évacuation de fumées résistant au feu de cheminée
Classe de résistance à la corrosion :	2 = convient aux combustibles en bois naturel

Pour un fonctionnement parfait, il est obligatoire de monter un régulateur de tirage économiseur d'énergie (réglé entre 15 et 17 Pa). La formation d'humidité au sein de la cheminée peut ainsi être quasiment empêchée.

Information!

Lors de l'assainissement d'installations existantes, les sections prescrites pour les cheminées sont très souvent surdimensionnées ou inappropriées à un fonctionnement à basse température. Il est recommandé d'avoir recours à un professionnel compétent pour une expertise de la cheminée avant le montage de l'installation de chauffage. Ainsi, des mesures d'assainissement appropriées peuvent aussi être définies à temps pour la cheminée (dimensionnement de la cheminée, voir § 3.4, page 15).

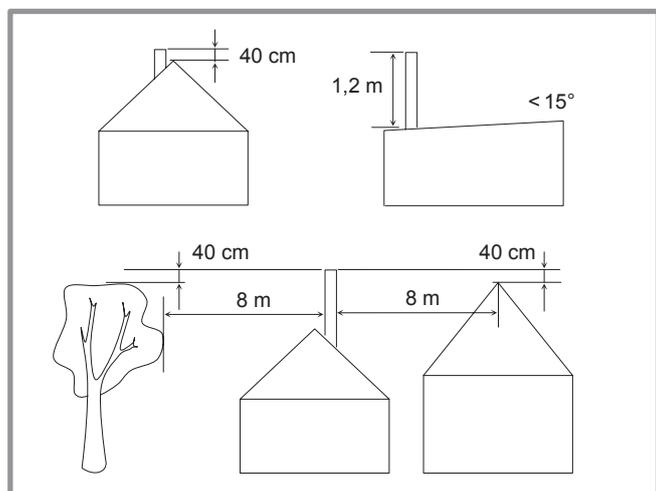


fig. 6 - Hauteur de la souche du conduit d'évacuation

3.2.2 Montage du conduit de raccordement

a) Installer le conduit de raccordement en pente ascendante vers la cheminée (angle idéal : 45°). Longueur maximale du conduit de raccordement à la cheminée : 3 m.



Information !

La longueur d'une partie légèrement ascendante (angle max. de 30°) ou horizontale de ce conduit de raccordement ne doit pas dépasser 1 m.

b) Éviter les coudes à 90° et opter plutôt pour des coudes à 45°.

c) Ne pas introduire le tuyau de fumées trop profondément dans la cheminée.

d) Ne pas maçonner le tuyau de fumées dans la cheminée. Prévoir une entrée du tuyau flexible dans la cheminée. Le ventilateur peut propager des bruits nuisibles.

e) La VERCORS est une chaudière en dépression qui satisfait aux exigences d'étanchéité « N1 » relatives aux systèmes d'évacuation de fumées selon les normes EN 1856-1 et EN 1856-2. Il convient donc de veiller à une profondeur d'insertion suffisante lors du montage.

f) La totalité du circuit des gaz de fumée doit comporter une isolation d'au moins 2 cm d'épaisseur, pour éviter ou réduire au minimum la formation de condensat.

g) Un coupe-tirage est nécessaire, en cas de **dépassement du tirage maximal** en service (voir § 3.4, page 15).

Remarque !



Il est recommandé de monter le coupe-tirage à l'écart de la voie d'évacuation des fumées, environ 0,5 m sous l'ouverture de raccordement du tuyau d'évacuation des fumées à la cheminée (ou selon la règle des 3D).

Attention !



La conception du circuit des gaz de fumées doit répondre aux exigences techniques relatives à la protection incendie définies dans les lois, règlements, directives et normes en vigueur – voir également § 3.1, page 13 Dégagements minimaux.

3.3 Air de combustion

L'air de combustion est prélevé directement dans le local d'implantation par l'appareil, pour ce faire, le local d'implantation doit être aéré et ventilé de façon appropriée pour **garantir une amenée d'air mini = 5cm²/kW**. L'air de combustion doit être évacué à proximité de la chaudière et être exempt de substances nocives (gaz, vapeurs, poussières) pour éviter les dysfonctionnements et une usure excessive (ex. corrosion).



Attention !

La totalité de l'installation doit répondre aux exigences énoncées par les lois, règlements, directives et normes en vigueur.



Information!

La garantie ne couvre pas les dérangements ou réclamations dûs à une insuffisance en air de combustion !

3.4 Dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1

Chaudière à bois à gazéification VERCORS	Symbole	Unité	VERCORS 18		VERCORS 25		VERCORS 30	
			min.	max.	min.	max.	min.	max.
Valeurs dans la pratique (valeur moyenne entre deux intervalles de nettoyage)								
Puissance calorifique nominale	QN	kW	15	18	15	25	15	30
Charge calorifique nominale (puissance de combustion)	QB	kW	17	19,3	17	27,2	17	33,8
Taux de CO ₂	σ (CO ₂)	%	14,2	15	14,2	14,7	14,2	14,5
Débit massique des gaz de fumées	.	kg/s	0,0095	0,0106	0,0095	0,0150	0,0095	0,0183
Température fumées	T _W	°C	110	160	110	180	110	195
Tirage de cheminée mini/maxi requis	P _W	Pa	10 / 20		10 / 20		10 / 20	
Diamètre du raccordement de l'évacuation des fumées	∅	mm	130	130	130	130	130	130

3.5 Volume tampon

Un volume tampon est obligatoire conformément aux normes et/ou lois suivantes :

- EN 303-5

Ce volume tampon assure le bon fonctionnement d'une installation de chauffage au bois (volume tampon minimum obligatoire : 2000L). Il convient aussi de tenir compte des comportements de chauffage (par ex. : fréquence de chargement) et du type d'émetteurs.

☞ **Respecter le volume minimum préconisé par le service client lors de l'étude avant vente.**



☞ **Information!**

Pour le dimensionnement du volume tampon, des locaux temporairement non chauffés (chambres d'hôtel, salles d'auberge, zones d'habitation utilisées seulement les weekends et autres similaires) doivent être déduits de la charge de chauffage calculée (QH) !

3.6 Volume d'expansion

Un volume d'expansion correctement dimensionné est impérativement nécessaire pour le bon fonctionnement d'une installation de chauffage au bois.

Il est nécessaire d'installer deux vases d'expansion (avant ET après le kit de bouclage).

S'assurer du volume suffisant pour l'installation (minimum 50L côté chaudière / minimum 150L côté ballon tampon).

3.7 Circuits de chauffage

Eau de chauffage



☞ **Attention !**

La composition chimique de l'eau de chauffage doit respecter les lois, règlements, directives et normes en vigueur.

Consommation de chaleur minimale :

En service, la puissance la plus faible possible de la chaudière doit être dissipée en permanence. Des mesures appropriées pour une consommation minimale de chaleur doivent être assurées sur l'ensemble de la durée de combustion via :

- le volume tampon,
- la fonction de la régulation dans le module fonctionnel WVF+.
- le circuit de chauffage ne pouvant pas être fermé, par ex. ne jamais fermer complètement les vannes mélangeuses, ne pas installer de vannes thermostatiques sur les radiateurs.

Vanne mélangeuse :

Une vanne mélangeuse 3 voies est toujours nécessaire en liaison avec une régulation température extérieure.

T°C minimum du retour chaudière :

Nécessaire pour la chaudière VERCORS. Une température de retour d'au moins 61 °C doit être impérativement respectée en mode chauffage. Utilisation nécessaire du kit de bouclage retour.



☞ **Attention !**

La présence d'un volume tampon, d'un kit de bouclage et d'un té de purge est obligatoire pour la garantie.

3.8 Résistance côté eau (perte de pression)

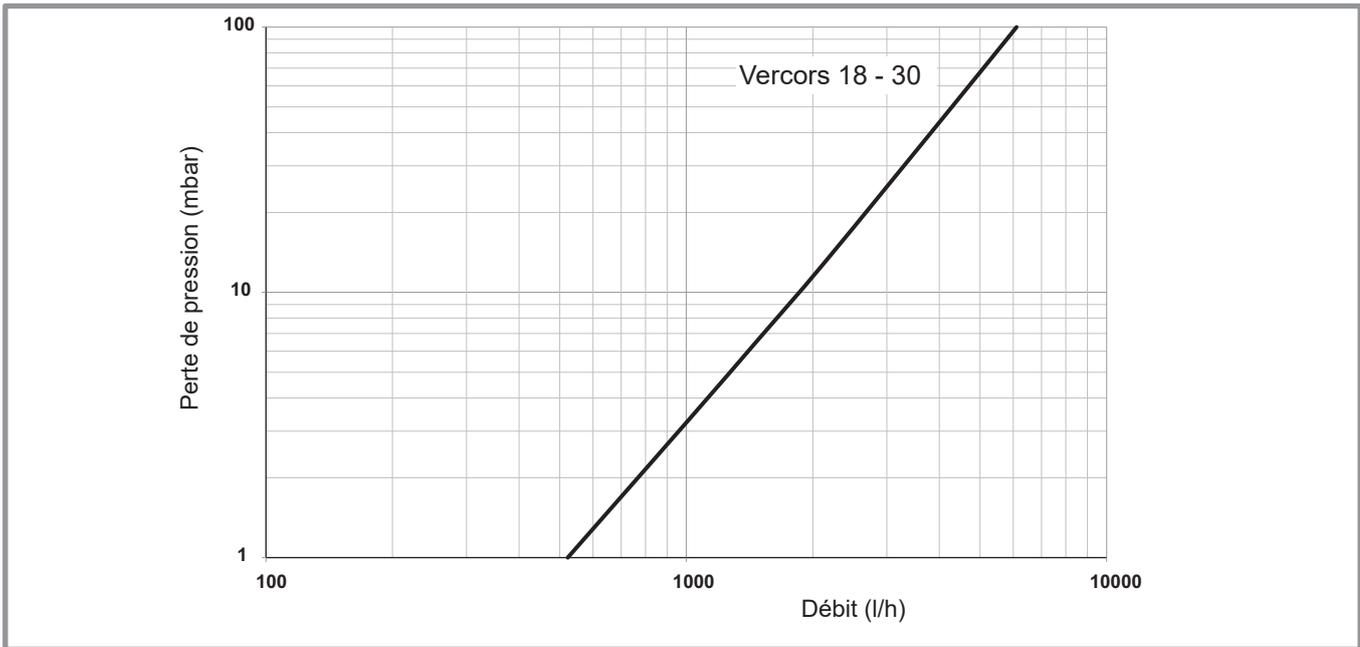


fig. 7 - Diagramme 1 Résistance côté eau

4 Assemblage de la chaudière

4.1 Désignation des pièces



Information!

Il est indispensable que tous les éléments de l'habillage soient montés pour permettre la canalisation de l'air et l'évacuation de la chaleur.

Légende

- | | |
|---|--|
| 1 Gond inférieur | 19 Fixation du déflecteur de fumées (2 ex.) |
| 2 Déflecteur de fumées | 20 Panneau de commande |
| 3 Panneau latéral gauche | 21 Gond supérieur |
| 4 Paroi latérale droite | 22 Coffret électrique |
| 5 Paroi arrière supérieure | 23 Vis à téton (2 ex.) |
| 6 Paroi arrière inférieure | 24 Conduite de câbles (2 ex.) |
| 7 Couvercle de chaudière avant | 25 Sonde Lambda |
| 8 Couvercle de chaudière arrière | 26 Régulation d'air |
| 9 Tôle suspendue de tiroir à cendres | 27 Pied de réglage avant (2 ex.) |
| 10 Isolation gauche/droite inférieure | 28 Aimants (2 ex.) |
| 11 Isolation gauche/droite supérieure | 29 Joint de ventilateur |
| 12 Isolation arrière supérieure | 30 Adaptateur du raccord d'évacuation des fumées - option |
| 13 Isolation arrière inférieure | 31 Volute du ventilateur |
| 14 Isolation avant supérieure | 32 Ventilateur |
| 15 Porte d'habillage | 33 Écrous à oreilles |
| 16 Logement d'aimant (2 ex.) | 34 Porte d'allumage avec kit d'allumage automatique - option |
| 17 Douille | 35 Console de suspension des outils - option |
| 18 Levier de nettoyage des surfaces d'échange | |

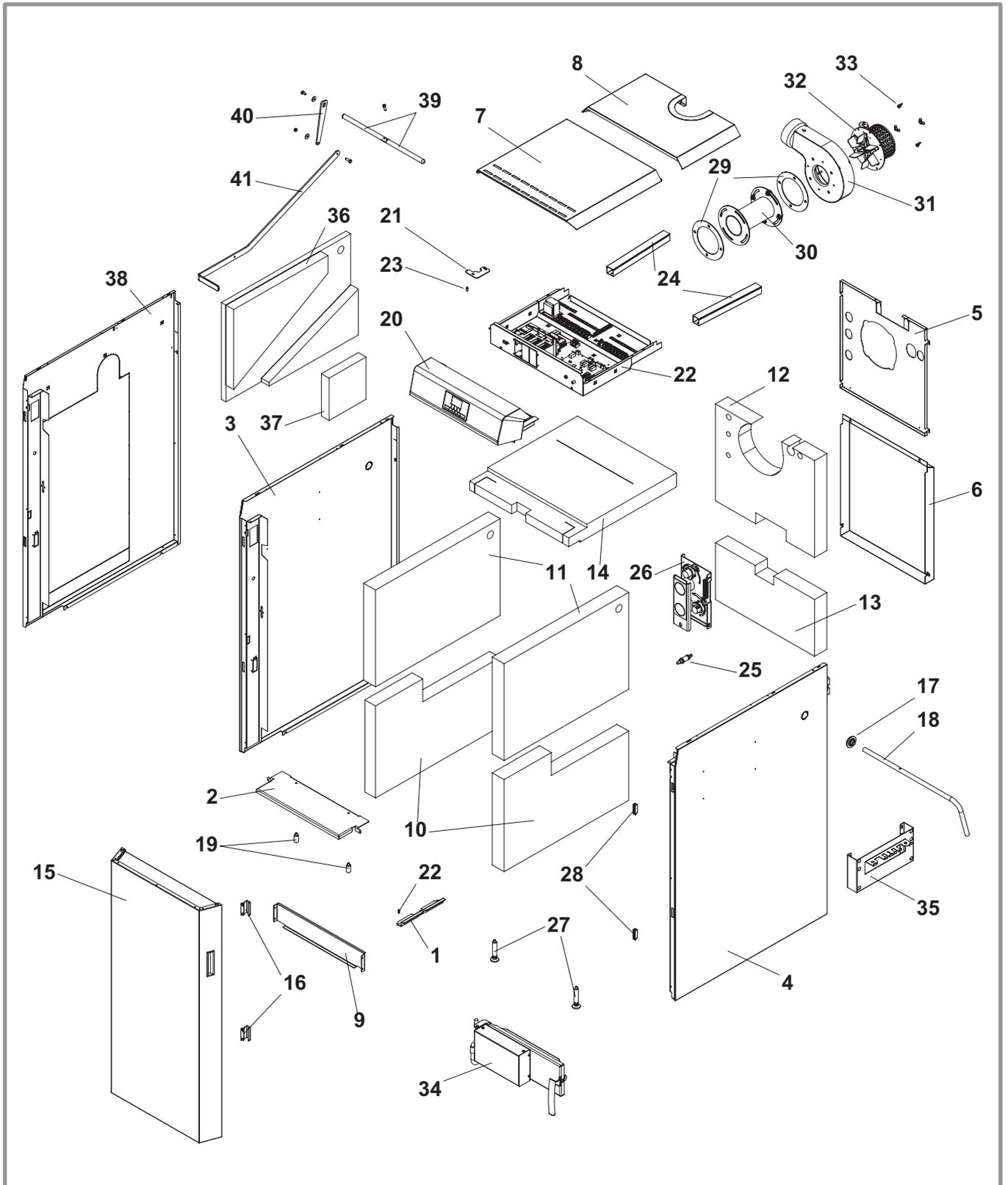


fig. 8 - Pièces pour le montage

4.2 Mise en place et installation

La mise en place et l'installation sont à effectuer **en évitant toute vibration importante** pour éviter tout endommagement ou décentrage de la chambre de combustion.

☞ **Les dommages dus à une mise en place et à une installation incorrectes, ainsi que les dysfonctionnements qui en résultent, entraînent la perte de la garantie.**

La chaudière ne doit être transportée que debout et sans habillage, et pour plus de simplicité à l'aide d'un chariot élévateur ou en la faisant rouler sur des tubes. Protéger la chaudière de façon appropriée en cas de transport dans des escaliers, ou au-dessus d'obstacles similaires. Cotes de mise en place, voir "2.4 Caractéristiques techniques", page 11.

☞ Remarque !



Une oreille de levage est disponible au sommet de la chaudière pour permettre sa mise en place à l'aide d'un treuil. Son poids peut être réduit d'environ 120 kg en retirant les éléments aisément démontables (par ex. portes, tôles suspendues, plaques de combustion, dispositif de nettoyage des surfaces d'échange, etc).

La chaudière peut être installée directement sur un support non inflammable.

4.3 Montage du gond inférieur et des pieds réglables

① – fig. 9.

Le sens d'ouverture des portes chaudières et la porte d'habillage peut être inversé.

Avant de procéder à la pose des pieds réglables, il faut d'abord monter le gond inférieur et la vis à téton de fixation de la porte d'habillage à gauche ou à droite, selon le côté de butée de porte souhaité.

② – fig. 9.

Mettre la chaudière dans la position définitive et l'aligner en l'inclinant vers l'avant, au moyen des pieds réglables. Si le réglage n'est pas possible 2 pieds réglables supplémentaires peuvent être montés à l'avant.

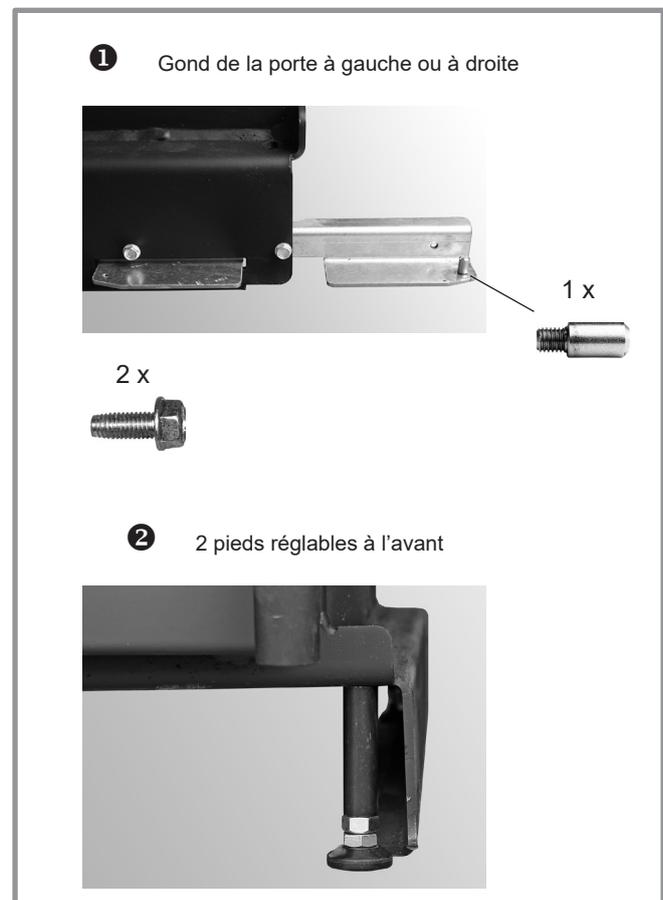


fig. 9 - Sens d'ouverture de la porte et réglage des pieds à l'avant

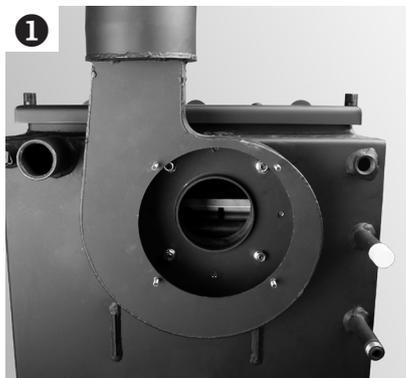
4.4 Montage de l'adaptateur fumisterie (option)

L'adaptateur permet de poser la volute du ventilateur à distance de l'habillage (fig. 10 - ④)

Le raccord d'évacuation des fumées est réglable en continu de gauche à droite (fig. 10 - ②).

① Volute du ventilateur (configuration de série)

Sur les modèles de série, la volute du ventilateur est directement montée sur la chaudière => Raccord d'évacuation des fumées vers le haut.



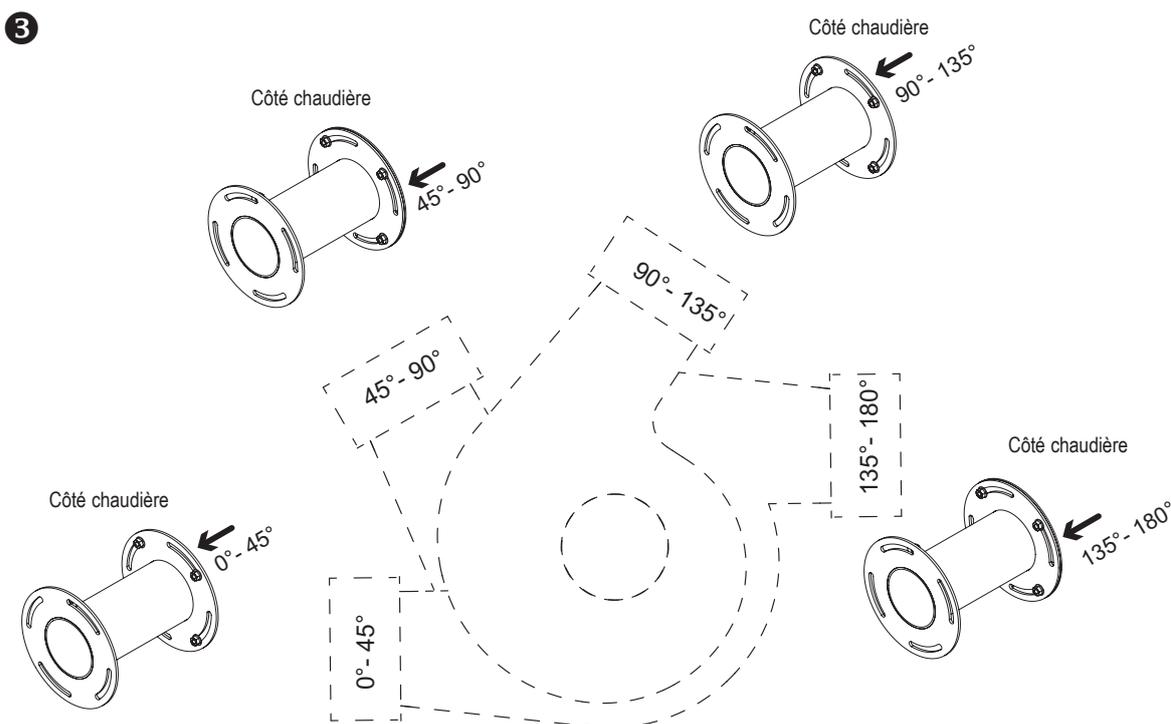
② Joint sur la chaudière

Dévisser 4 écrous à l'intérieur, au niveau de la volute du ventilateur et retirer la volute, sans retirer le joint.



③ Montage de l'adaptateur en fonction de l'angle du raccord d'évacuation des fumées

Fixer l'adaptateur sur la chaudière avec le joint et 4 écrous M8, en positionnant les trous oblongs en fonction de l'angle du raccord d'évacuation des fumées souhaité.



④ Adaptateur au niveau de la chaudière



Remarque !

Monter la paroi arrière avant de visser la volute du ventilateur sur l'adaptateur. Dans le cas contraire, la paroi arrière ne peut pas être montée.

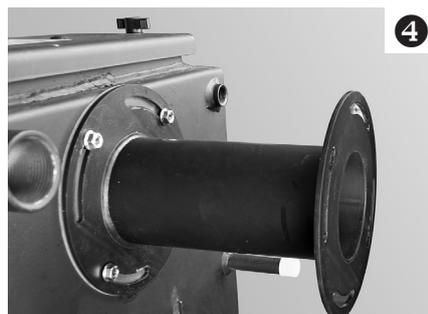


fig. 10 - Adaptateur du raccord d'évacuation des fumées

4.5 Modifier la butée de porte de gauche à droite

Les portes de remplissage, d'allumage et de cendrier peuvent être converties en butée à droite.

Porte de remplissage :

- Démontez la porte de remplissage - Sortir les boulons de charnières et retirer la porte de remplissage.
- Dévisser le support de porte et le palier de fermeture du corps de la chaudière et les revisser en les intervertissant *fig. 11 - ①*.
- Pour la porte de remplissage, retirer quatre vis du vantail de porte et enlever le vantail complet (*fig. 11 - ②*), tourner de 180° et revisser avec des vis de fixation.

- Monter la porte de remplissage.
- Démontez la poignée de porte et les crochets de verrouillage et les remonter dans la bonne position d'utilisation.

Conseil !



Pour que la vis à téton de la poignée de porte ne se desserre pas pendant l'utilisation, elle doit être fixée avec du frein filet liquide *fig. 11 - ③*.

- Régler la porte de remplissage
– voir § 4.7, page 22.

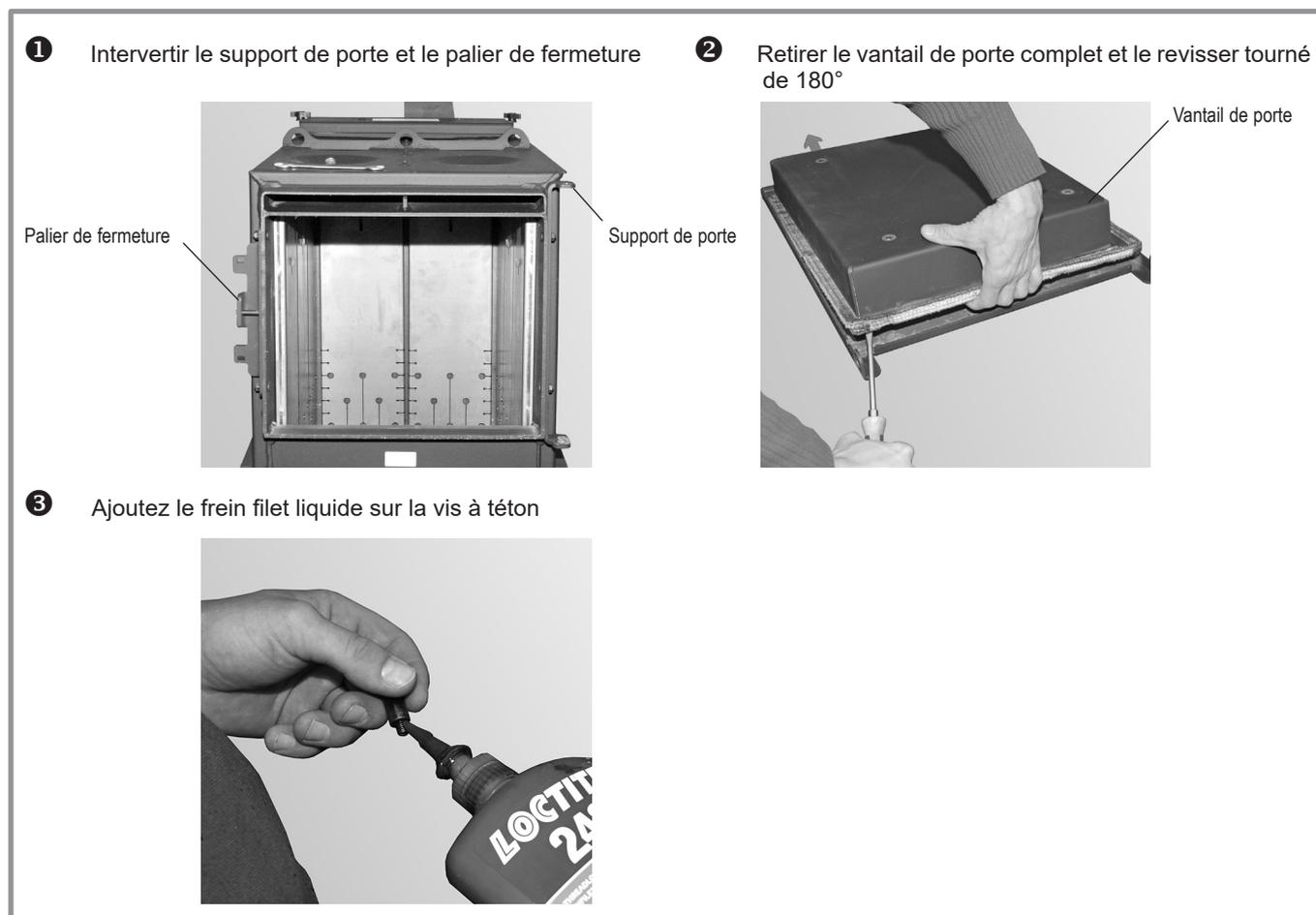


fig. 11 - Butée porte de remplissage

Porte d'allumage ou porte de cendrier:

- Démontez la porte d'allumage ou de cendrier - Sortir les boulons de charnières et retirer la porte.
- Dévisser le support de porte et le palier de fermeture du corps de la chaudière et les revisser et les intervertissant (*fig. 12 - ① - ②*).
- Monter la porte d'allumage ou cendrier.
- Démontez la poignée de porte et la remonter dans la bonne position d'utilisation.

Conseil !



Pour que la vis à téton de la poignée de porte ne se desserre pas pendant l'utilisation, elle doit être fixée avec du frein filet liquide – *fig. 11 ③*

- Porte d'allumage : Décrocher la grille verticale et la raccrocher au côté opposé (*fig. 12 - ③*).
- Régler la porte d'allumage ou de cendrier – voir § 4.7, *page 22*.

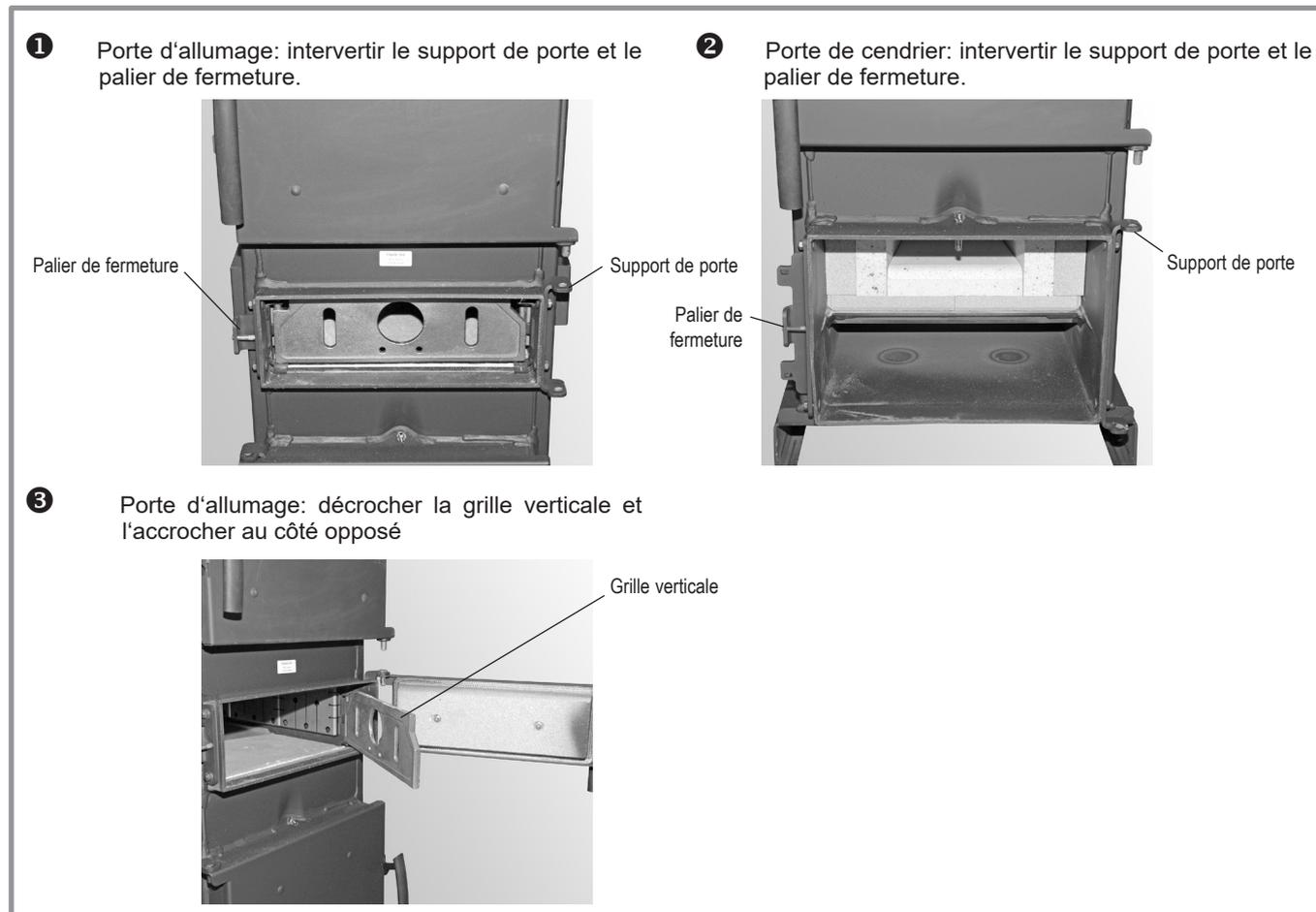


fig. 12 - Butée porte d'allumage ou porte de cendrier

4.6 Montage de la porte d'allumage avec allumage automatique (option)

Voir la notice de montage du kit allumage automatique.

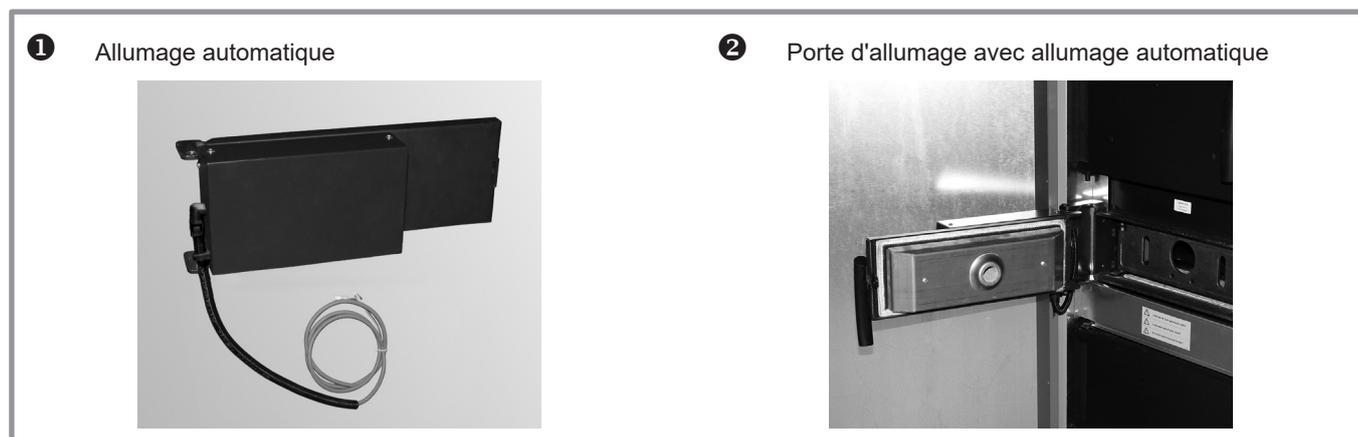


fig. 13 - Porte d'allumage avec allumage automatique

4.7 Réglage des portes

Les portes doivent être ajustées de sorte que leur cordon d'étanchéité soit suffisamment tendu pour les rendre intégralement hermétiques et être centrées contre le cadre de la chaudière.

L'ajustage s'effectue en déplaçant le support de porte ou via le palier de fermeture de l'autre côté (fig. 14 - ① et ②).

Contrôler l'étanchéité au moyen de la méthode des bandes de papier (fig. 14 - ③). Pour ce faire, coincer des bandes de papier de 3 cm de large environ à différents endroits sur tout le périmètre et essayer de les retirer en tirant dessus. Si les bandes de papier ne peuvent pas être retirées, alors la porte est hermétique. S'il est possible de les retirer alors que la porte d'allumage est fermée, cette dernière n'est pas étanche à cet endroit => **il faut la réajuster.**

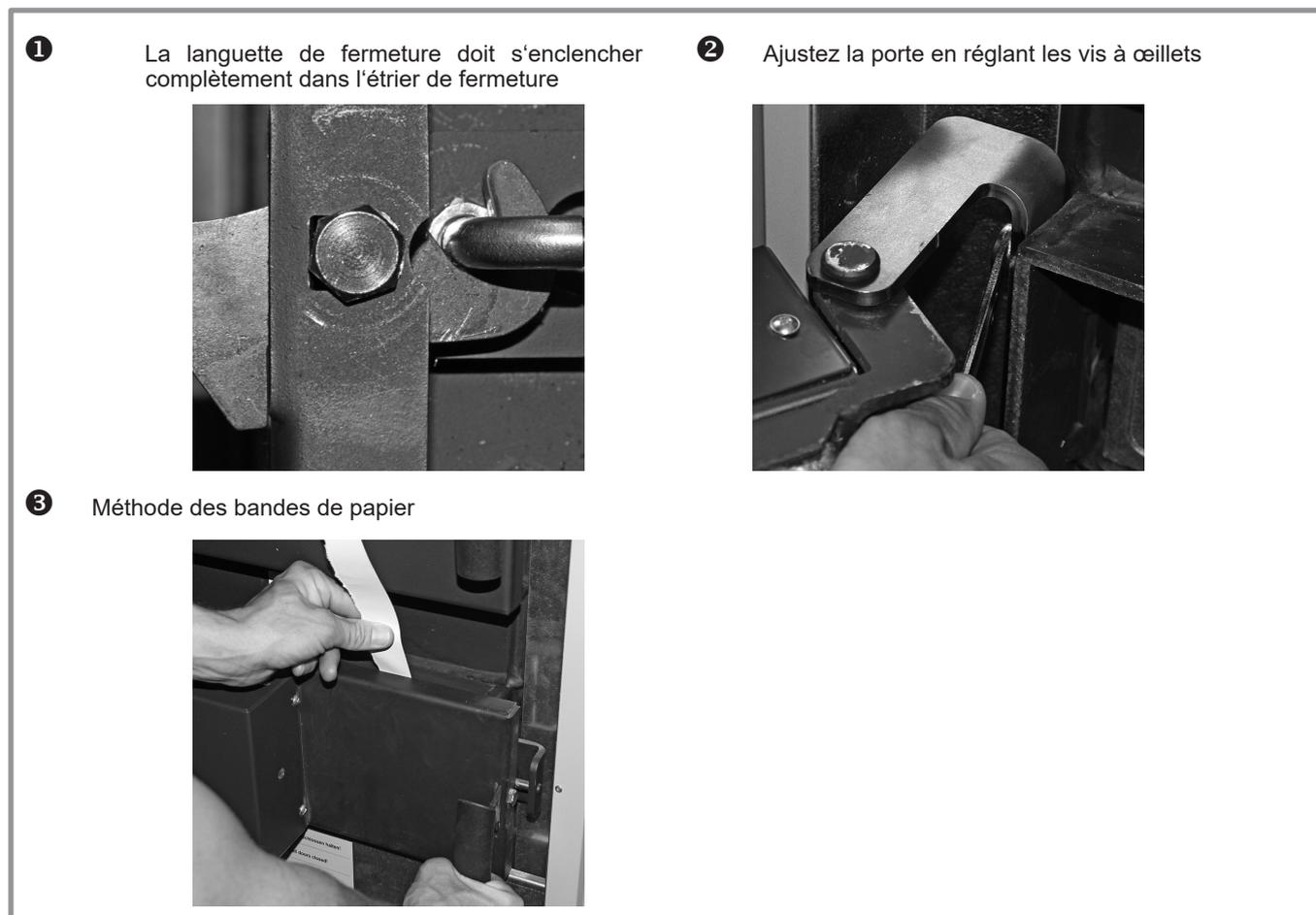


fig. 14 - Réglage des portes

4.8 Montage du ventilateur, de la régulation d'air et de la sonde Lambda

- Fixer le ventilateur sur la volute du ventilateur à l'aide de 4 écrous à oreilles (fig. 15 - ③).
- Accrocher la régulation d'air en haut et la fixer en bas avec une vis (fig. 15 - ① - ③).
- Insérer et visser manuellement la sonde Lambda, puis resserrer d'environ 1/4 de tour avec une clé à fourche (Ø 22) (fig. 15 - ② - ③).

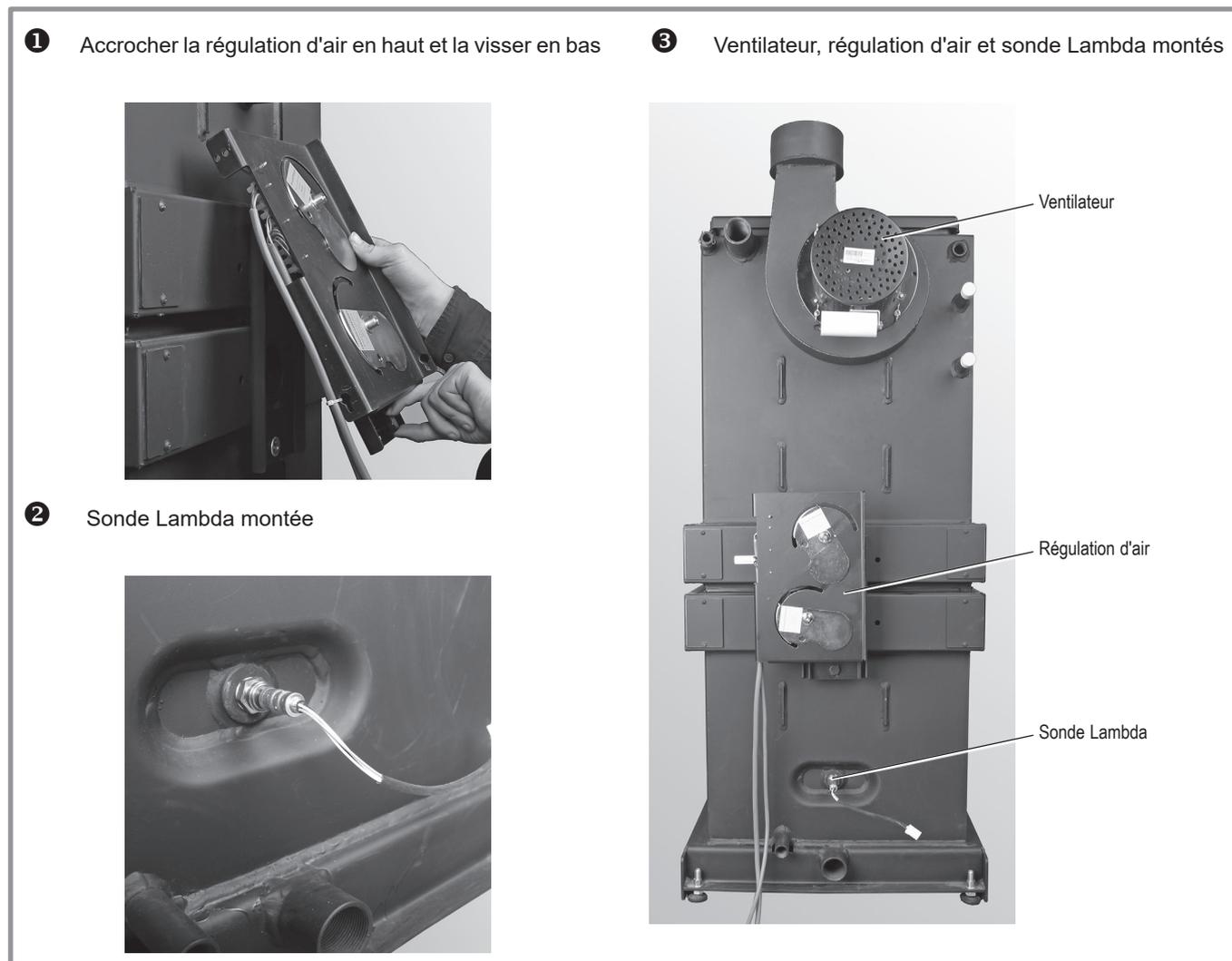


fig. 15 - Ventilateur, régulation d'air et sonde Lambda

4.9 Montage du déflecteur de fumées

- Visser 2 fixations du déflecteur de fumées sur la chaudière, via la porte de chauffage, comme indiqué sur les *fig. 16 - ① - ②*).
- Mettre le déflecteur de fumées en place et le fixer à l'aide de 2 écrous M8 (*fig. 16 - ③*).

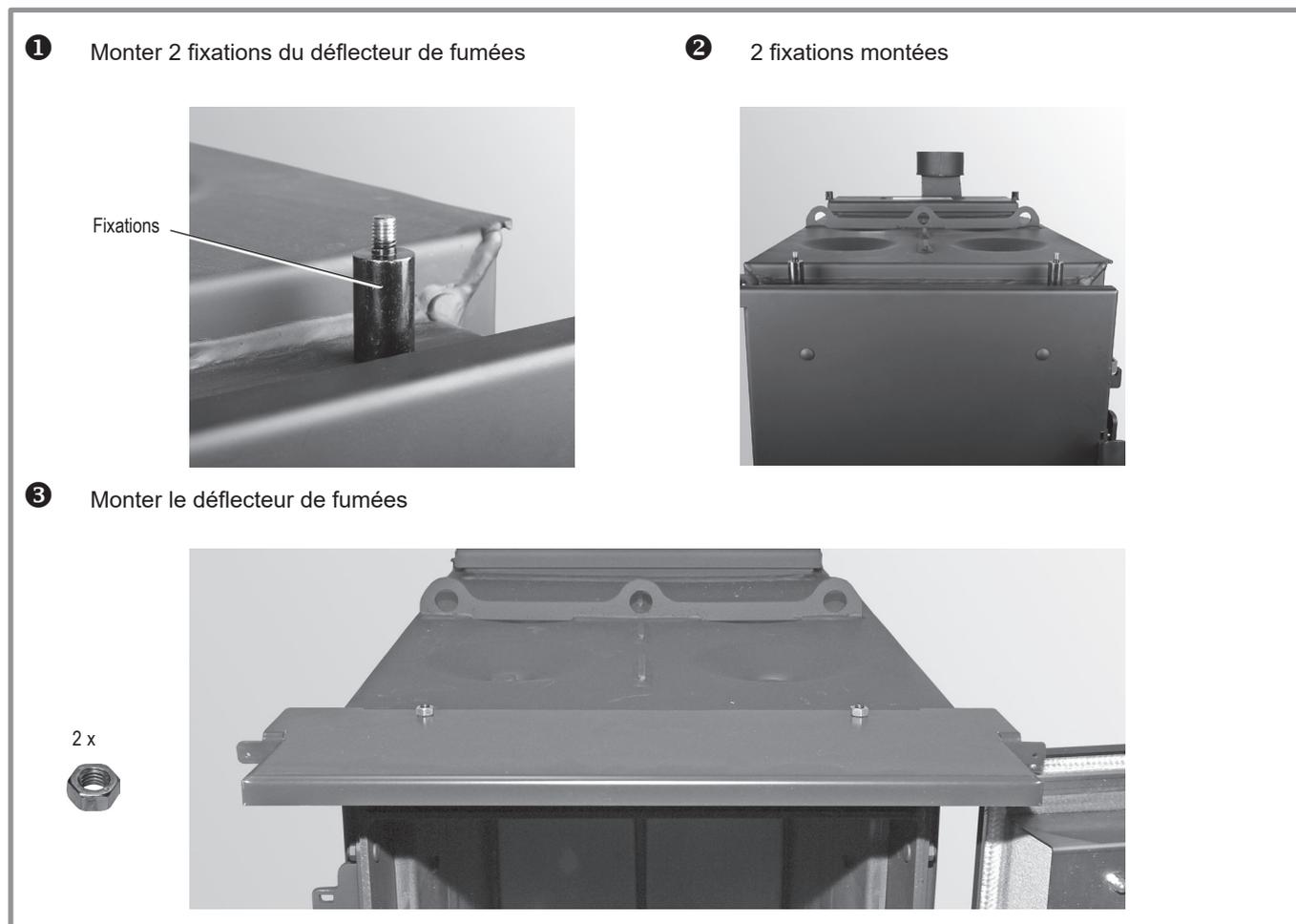


fig. 16 - Déflecteur de fumées

4.10 Montage des isolations

Mettre les isolations supérieure et latérales en place (*fig. 17*)



fig. 17 - Isolations

4.11 Montage des parois latérales

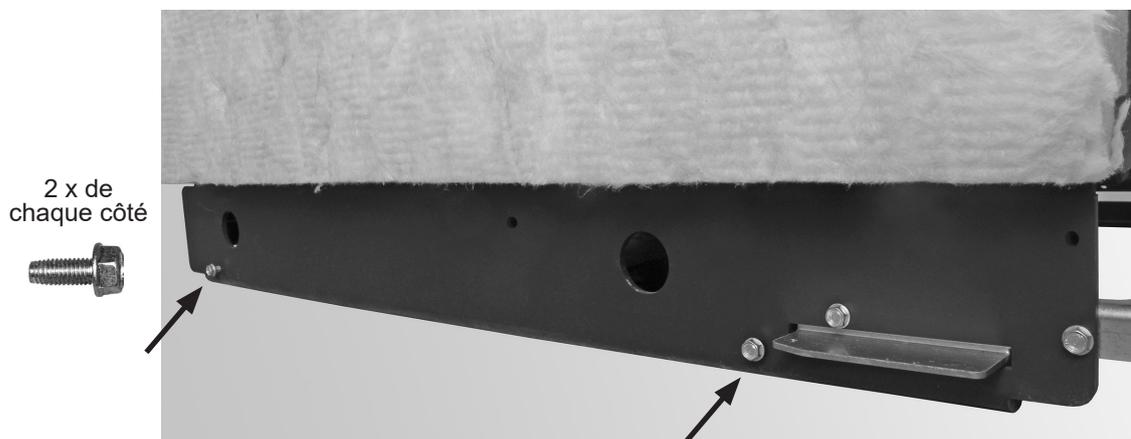
- Insérer 2 vis à gauche et à droite du socle, mais ne les visser qu'à moitié (*fig. 18 - ①*). Accrocher les parois latérales sur les vis montées, en bas au niveau du dégagement (*fig. 18 - ② - ③*) et les visser sans serrer en haut avec chacune 1 vis à tête et 1 rondelle dentée pour la mise à la terre (*fig. 18 - ④*)



Remarque !

Visser d'abord l'ensemble des vis de l'habillage sans les serrer. Ne serrer toutes les vis qu'une fois la totalité des parties de l'habillage montées et l'habillage (interstice) ajusté.

① Visser à moitié 2 vis à gauche et à droite du socle



② Accrocher les parois latérales en bas au niveau des vis



③ Accrocher les parois latérales



④ Visser les parois latérales sans serrer en haut à l'avant

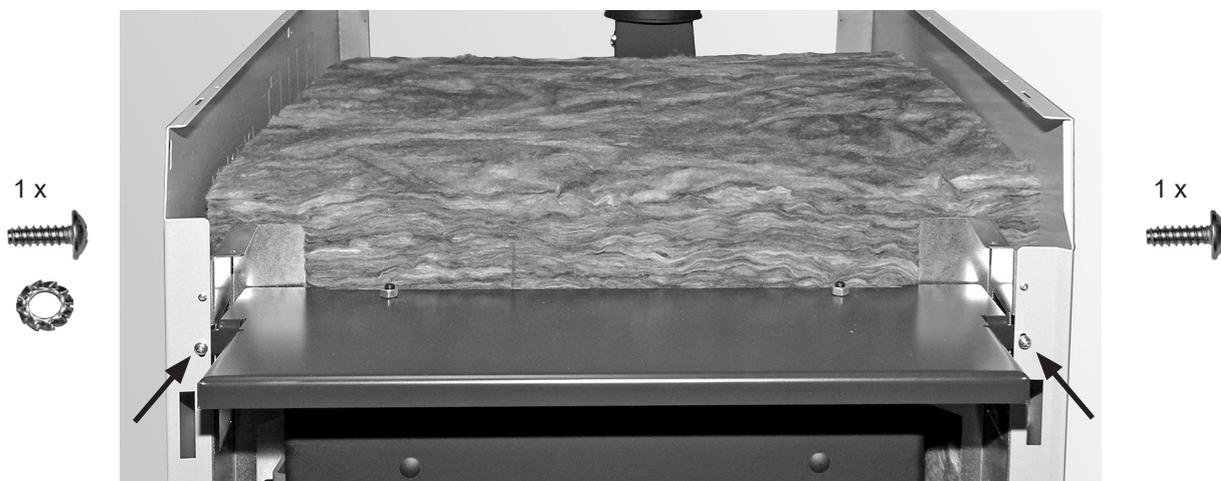


fig. 18 - Montage des parois latérales

4.12 Montage du coffret électrique

- Placer le coffret électrique sur les parois latérales et le fixer de chaque côté avec 2 vis à tôle et 1 rondelle dentée pour la mise à la terre, sans serrer (*fig. 19*).

- Fixer les conduites de câble droite et gauche (les laisser légèrement dépasser de l'habillage à l'arrière (environ 5 mm) (*fig. 19*)) avec 1 vis perceuse chacune à l'avant du coffret électrique

- Poser les câbles, voir § 5, *fig. 21, page 28*.

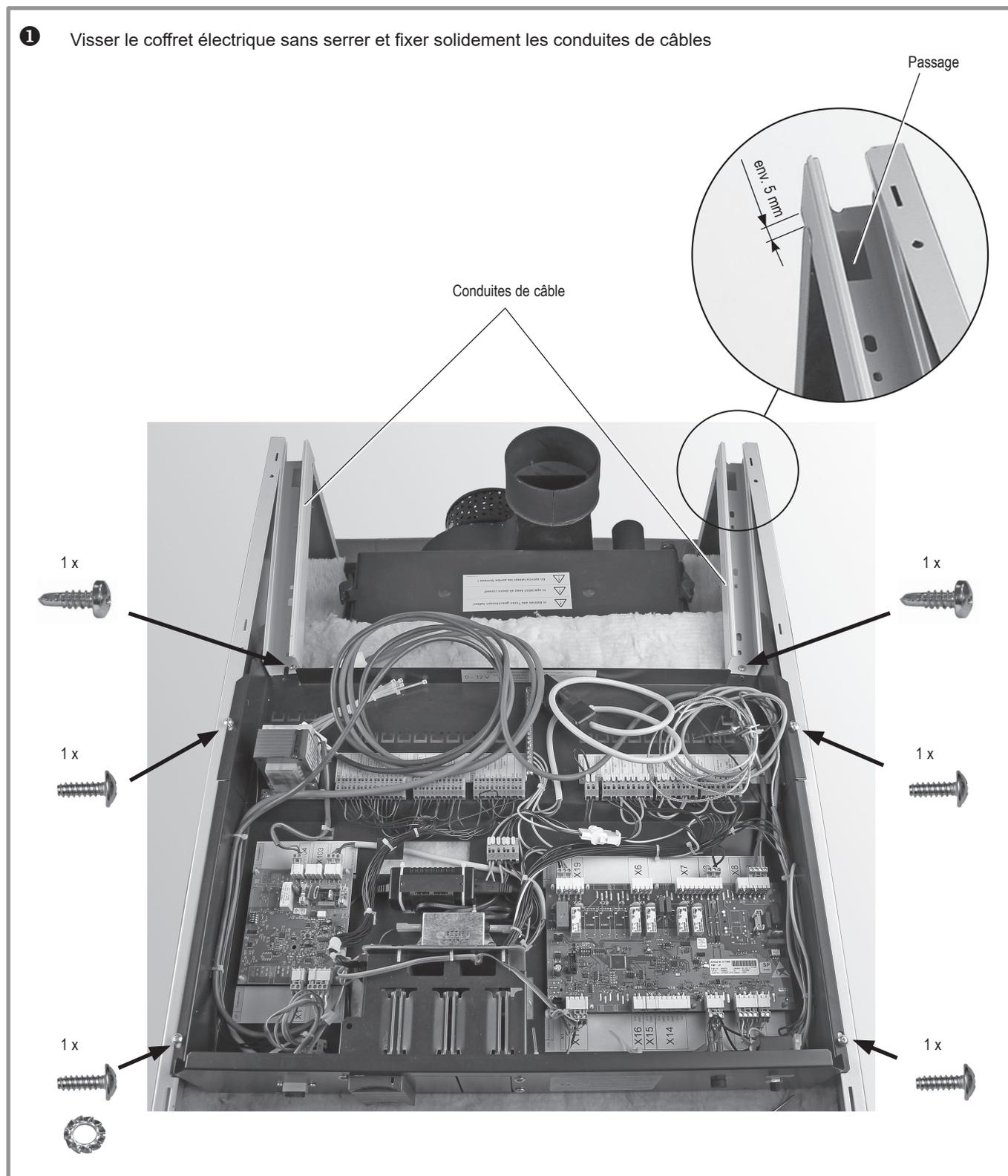


fig. 19 - Montage du coffret électrique

4.13 Montage de la sonde Thermocontrol et de son couvercle

- Poser la sonde Thermocontrol (câble vert) à l'avant, dans la paroi latérale droite, et la faire passer en bas (fig. 20 - ① - ②). Au préalable, rabattre l'orifice prédécoupé (passage) en bas dans la paroi latérale.
- Insérer la sonde dans le doigt de gant à l'avant via la porte de cendrier et accrocher le ressort (fig. 20 - ③ - ④).
- Fixer le câble de la sonde Thermocontrol sur la paroi latérale à l'aide du serre-câble – fig. ④.
- Fixer le couvercle de sonde Thermocontrol avec 4 vis à tôle (fig. 20 - ⑤).



Information!

La partie de câble de la sonde Thermocontrol qui dépasse doit être rétractée dans la paroi latérale ou le coffret électrique. Le câble ne doit pas être fléchi de telle façon qu'il risque d'être coincé au niveau de la porte de cendrier.

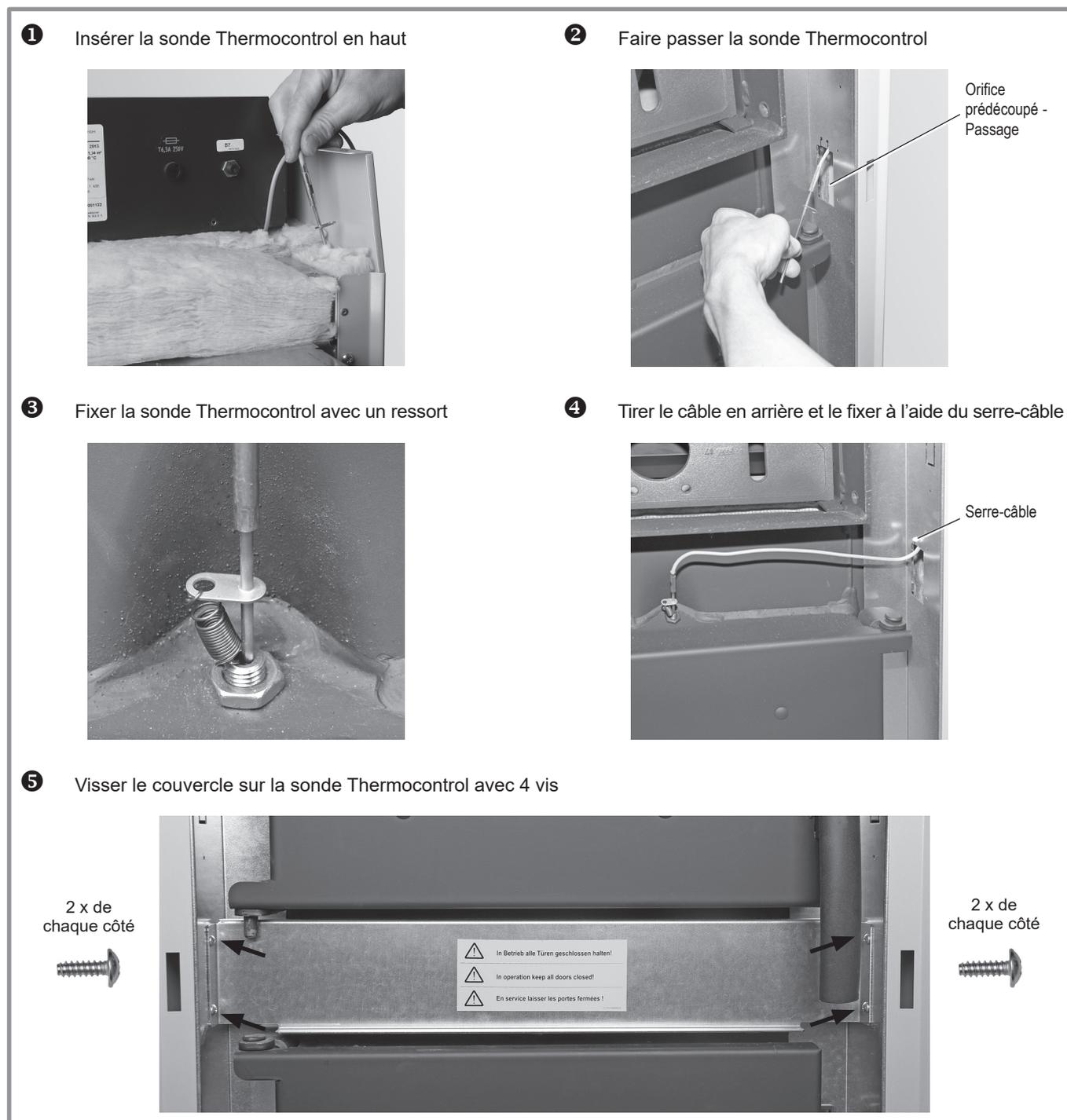


fig. 20 - Sonde et couvercle de sonde Thermocontrol

4.14 Montage du raccordement au réseau électrique et des sondes

- Poser le câble secteur et les conduites des sondes vers l'arrière dans la conduite de câbles droite (fig. 21 - ①). Brancher la sonde de fumées (option) sur le connecteur X11 dans le coffret électrique et la guider également vers l'arrière dans la conduite de câbles droite. Guider toutes les conduites des sondes vers le bas au niveau du passage dans la conduite de câbles.
- Visser la prise réseau à l'arrière de la paroi latérale à l'aide de 2 vis à tête 2,9 x 16 (fig. 21 - ②).
- Insérer la sonde de chaudière et la sonde du limiteur de

température de sécurité (STB) **aussi profondément que possible** dans le doigt de gant, puis les fixer à l'aide d'une fixation de sonde pour éviter qu'elles ne sortent (fig. 21 - ②).

- Monter la sonde de fumées avec le doigt de gant (option) dans la buse de fumées, comme indiqué dans la notice de montage fournie (fig. 21 - ②).
- Poser les deux câbles du ventilateur vers l'arrière dans les conduites de câbles (fig. 21 - ②).
- Comme indiqué sur la fig. 22 - ①, poser les deux

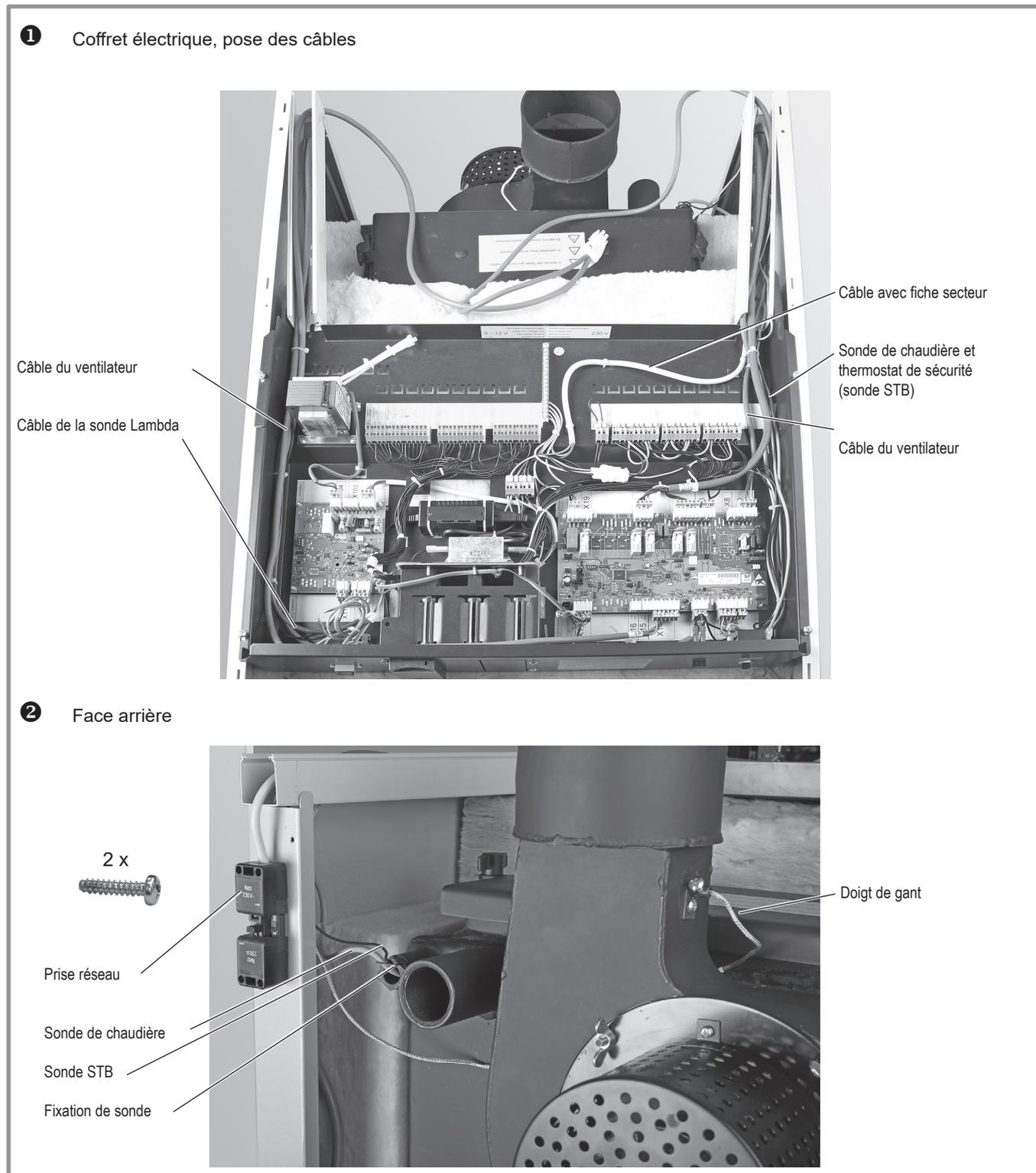


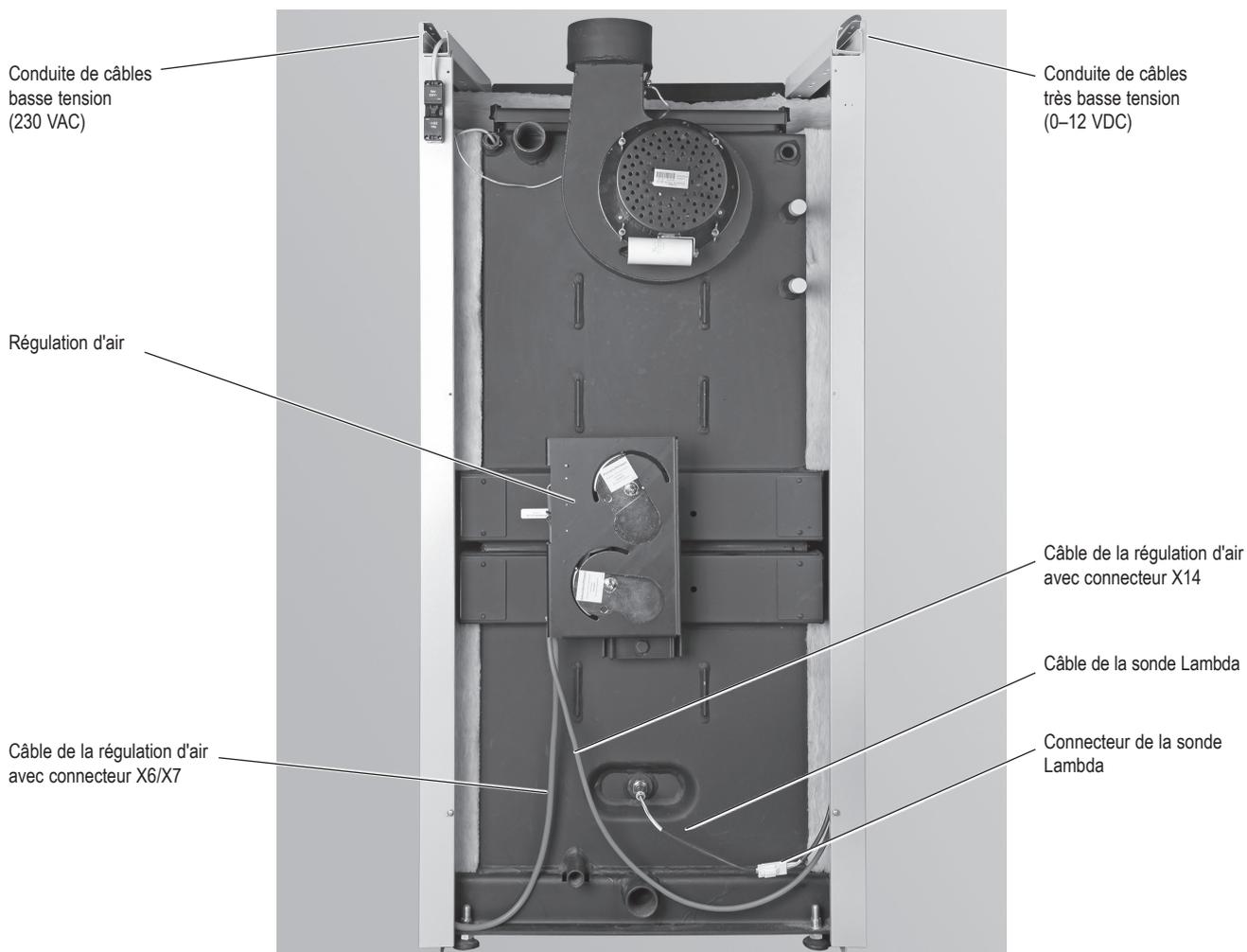
fig. 21 - Raccordement au réseau électrique et des sondes

câbles de la régulation d'air vers le haut dans les parois latérales, puis dans le coffret électrique via le passage dans les conduites de câble et les brancher comme illustré sur la *fig. 22 - ②*.

électrique, via le passage dans la conduite de câbles, puis vers le bas dans la paroi latérale et le brancher à la sonde Lambda (*fig. 22 - ①*).

- Guider le câble de la sonde Lambda depuis le coffret

① Sans parois arrière – Vue de derrière



② Coffret électrique – Vue du dessus

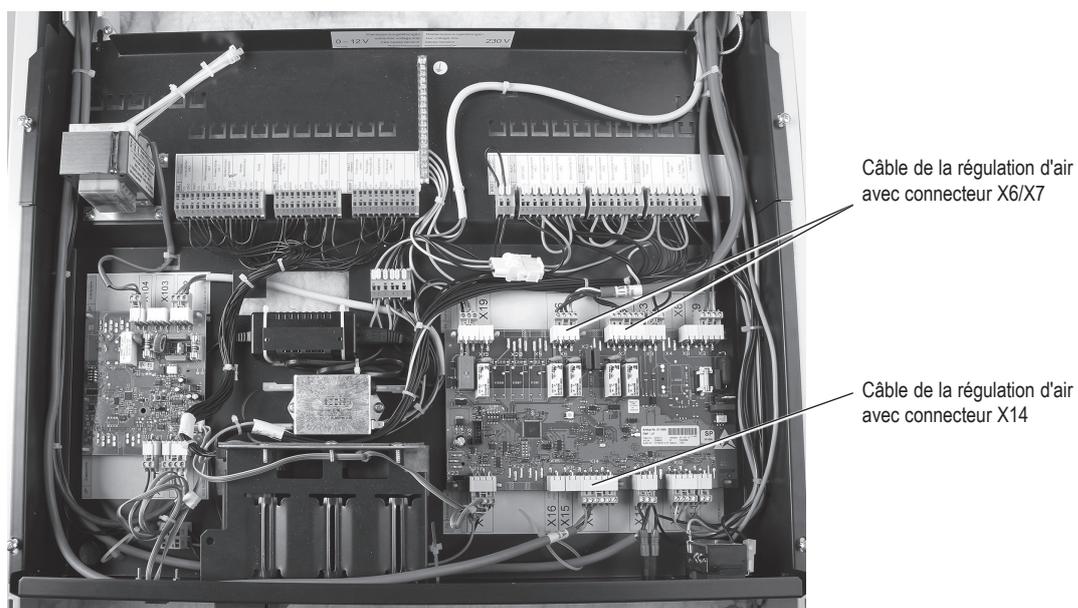


fig. 22 - Passage des câbles

4.15 Montage des isolations et des parois arrière

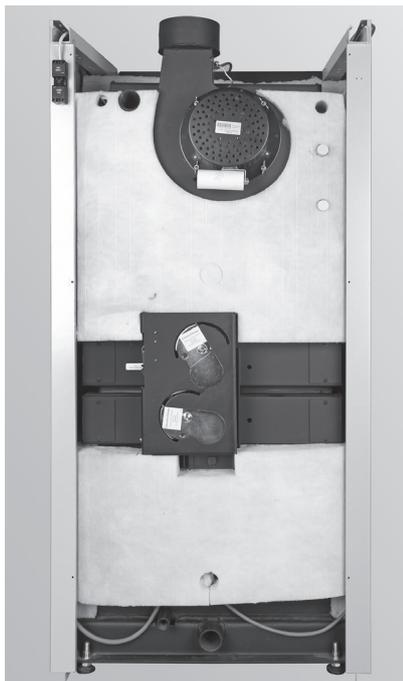
- Monter les isolations supérieure et inférieure, comme indiqué sur la *fig. 23 - ①*.
- Si l'adaptateur fumisterie (option) n'est pas utilisé, dégager l'orifice prédécoupé en haut de la paroi arrière (*fig. 23 - ②*).
- Fixer la paroi arrière supérieure et la paroi arrière inférieure à l'aide de 4 vis chacune (*fig. 23 - ③*).
- Brancher le connecteur du ventilateur au ventilateur de fumées et fixer le câble latéralement à l'aide d'un collier (*fig. 23 - ③*).

Grand orifice prédécoupé = conduit de raccordement isolé

Petit orifice prédécoupé = conduit de raccordement non isolé

Pas de dégagement = adaptateur du raccord d'évacuation des fumées monté

① Monter les isolations de la paroi arrière



② Lorsque l'adaptateur du raccord d'évacuation des fumées n'est pas utilisé, dégager l'orifice prédécoupé.



③ Monter les parois arrière

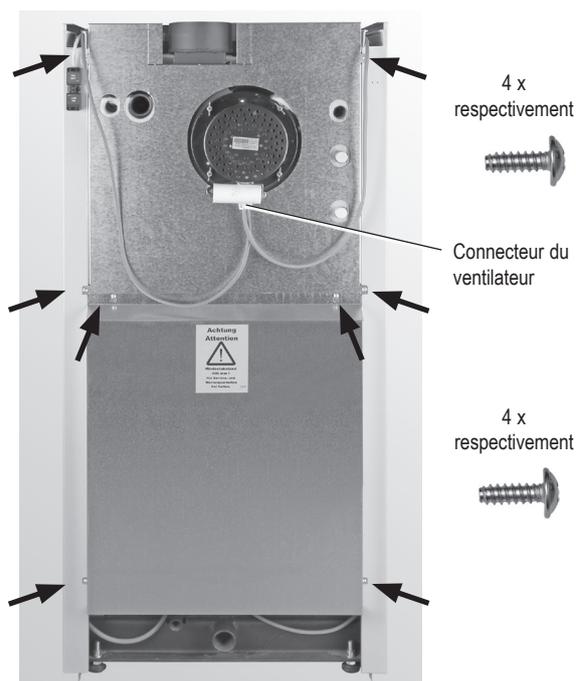


fig. 23 - Passage des câbles

4.16 Montage du levier de nettoyage des surfaces d'échange

- Monter le levier de nettoyage des surfaces d'échange sur le côté gauche ou droit, en fonction des possibilités d'accès. Dégager l'orifice prédécoupé, insérer le levier dans l'ouverture de la paroi latérale (fig. 24 - ①) et l'enfoncer vers l'intérieur dans l'axe (la butée doit être orientée vers le haut (fig. 24 - ②) du dispositif de nettoyage des surfaces d'échange, puis le fixer

à l'aide d'une vis à tête cylindrique à six pans creux M8x30 (seulement engagée) (fig. 24 - ②) Enfoncer la douille dans l'habillage (fig. 24 - ①)

- Visser fermement les deux arbres dans l'axe (la butée doit être orientée vers le haut) (vis à tête cylindrique à six pans creux M8x30). Ne pas visser l'axe à l'arbre (fig. 24 - ③).

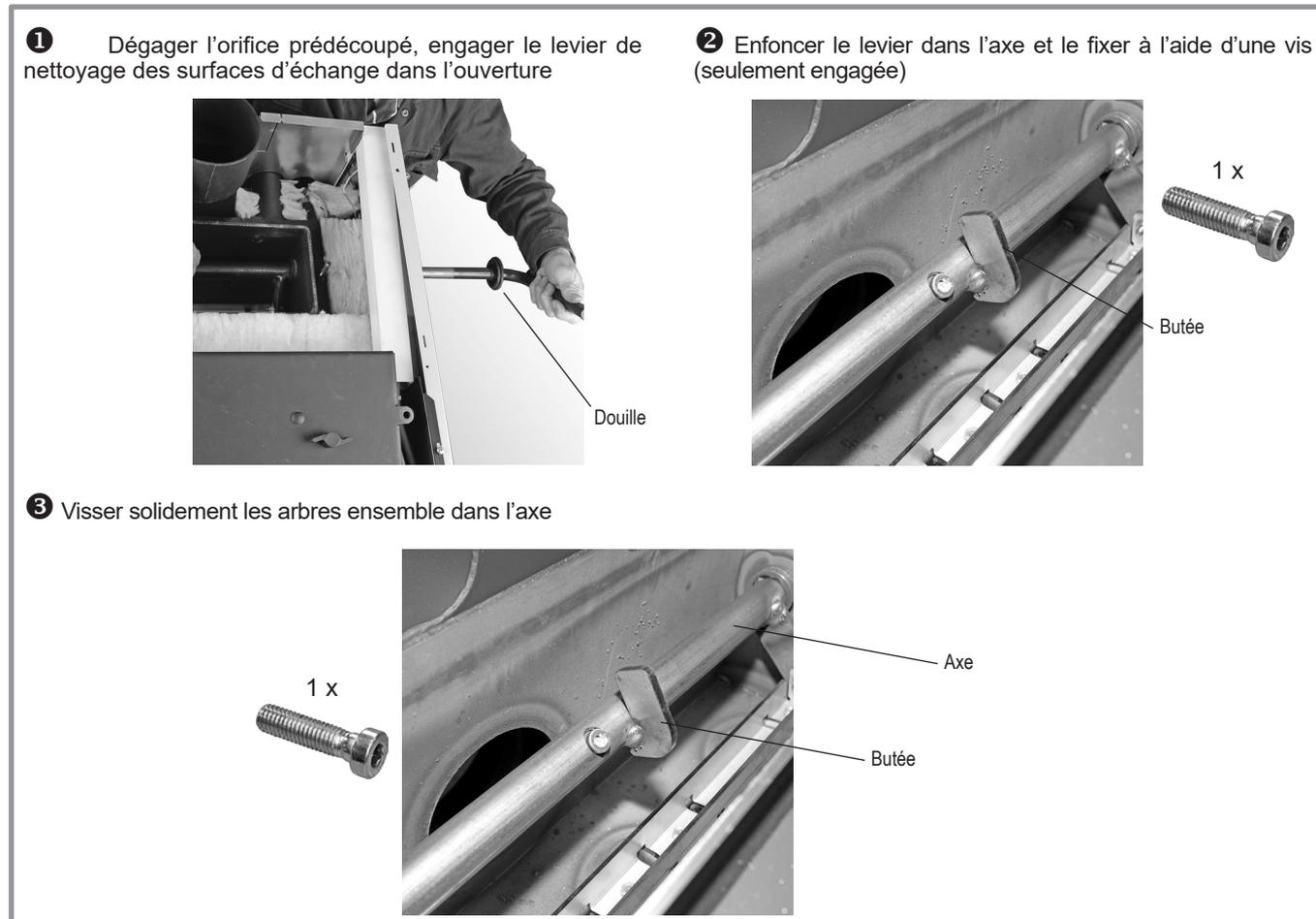


fig. 24 - Levier de nettoyage des surfaces d'échange

4.17 Montage du panneau de commande

- Avant de monter le panneau de commande, le câble de l'afficheur doit être guidé hors du coffret électrique au niveau de la partie avant gauche (fig. 25 - ❶).
- Guider le câble de l'interrupteur de porte (sur le panneau de commande) dans la partie avant droite du coffret électrique et brancher le connecteur X15 (fig. 25 - ❷).
- À l'aide de vis à tôle, visser le panneau de commande aux parois latérales (2 vis) et au coffret électrique (2 vis), sans serrer (fig. 25 - ❸).
- Assembler le câble de l'afficheur et le poser dans la paroi latérale (fig. 25 - ❸).

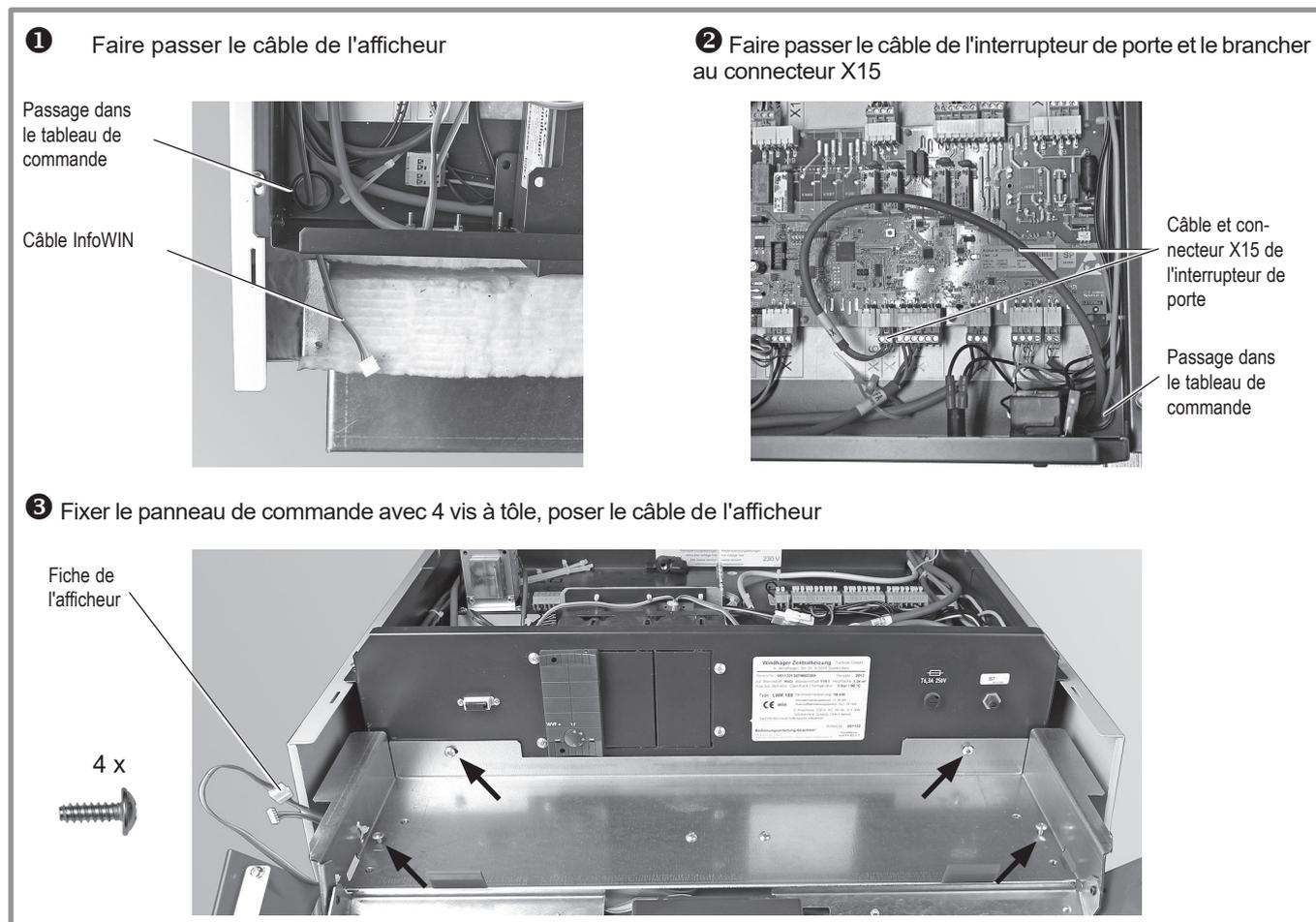


fig. 25 - Panneau de commande

4.18 Montage de l'habillage

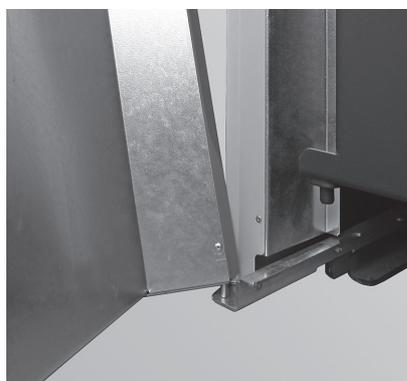


Remarque !

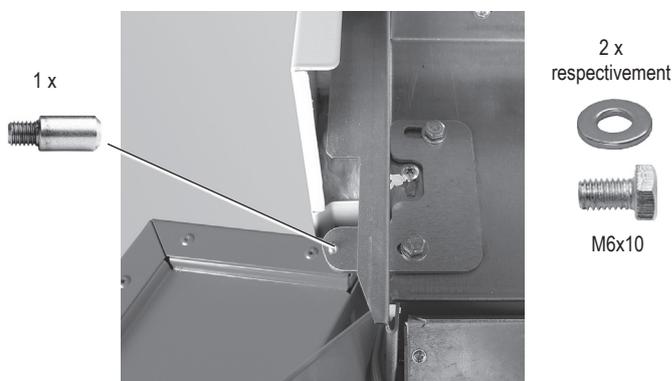
La porte d'habillage et les portes de la chaudière sont conçues pour une butée de porte à gauche ou à droite. Les versions de série sont toujours livrées avec une butée de porte à gauche. Les butées de la porte d'habillage et des portes de la chaudière doivent se trouver du même côté.

- Accrocher la porte d'habillage au niveau des gonds inférieur et supérieur (fig. 26 - ①) et fixer le gond supérieur à l'aide de 2 rondelles et 2 vis à six pans M6 x 16 (fig. 26 - ②).
- Enfoncer 2 aimants en haut/en bas, à l'opposé du côté de butée de la porte, dans la paroi latérale (fig. 26 - ③).
- Monter 2 logements d'aimant en haut/en bas dans la porte d'habillage et les visser à l'aide de 2 vis à tête plate (fig. 26 - ③).

① Partie inférieure de la porte d'habillage sur le gond



② Partie supérieure de la porte d'habillage avec gond



③ Visser les équerres à l'aide de 2 vis à tête plate chacune, enfoncer 2 aimants



fig. 26 - Porte d'habillage

4.19 Ajustement de l'habillage et contrôle de l'interrupteur

- Ajuster visuellement les parois latérales, la porte d'habillage et le panneau de commande en fonction de la largeur de la porte d'habillage ou de façon à obtenir un interstice uniforme, puis serrer toutes les vis (fig. 27 - ①).

- À la fermeture de la porte d'habillage, l'interrupteur de la porte d'habillage doit assurer une course de commutation suffisante après enclenchement (déclic audible), avant que la porte d'habillage ne soit complètement fermée (fig. 27 - ②). Le cas échéant, réajuster à l'aide d'un tournevis en haut, côté intérieur du panneau de commande (fig. 27 - ③).

① Ajuster l'habillage, serrer toutes les vis



② L'interrupteur de porte doit émettre un déclic



③ Régler l'interrupteur de porte à l'aide des vis



fig. 27 - Ajustement de l'habillage et contrôle de l'interrupteur

4.20 Montage des couvercles avant et arrière

- Accrocher le couvercle avant de la chaudière dans les parois latérales (fig. 28 - ①) et le fixer à l'arrière à l'aide de 2 vis à tête (fig. 28 - ②).
- Si l'adaptateur* pour le ventilateur (* option) n'est pas utilisé, dégager l'orifice prédécoupé au niveau du couvercle arrière de la chaudière (fig. 28 - ③).

Grand orifice prédécoupé = conduit de raccordement isolé

Petit orifice prédécoupé = conduit de raccordement pas isolé

Pas de dégagement = adaptateur fumisterie monté

- Accrocher le couvercle arrière de la chaudière dans la fente de l'habillage de la paroi latérale prévue à cet effet (fig. 28 - ④).

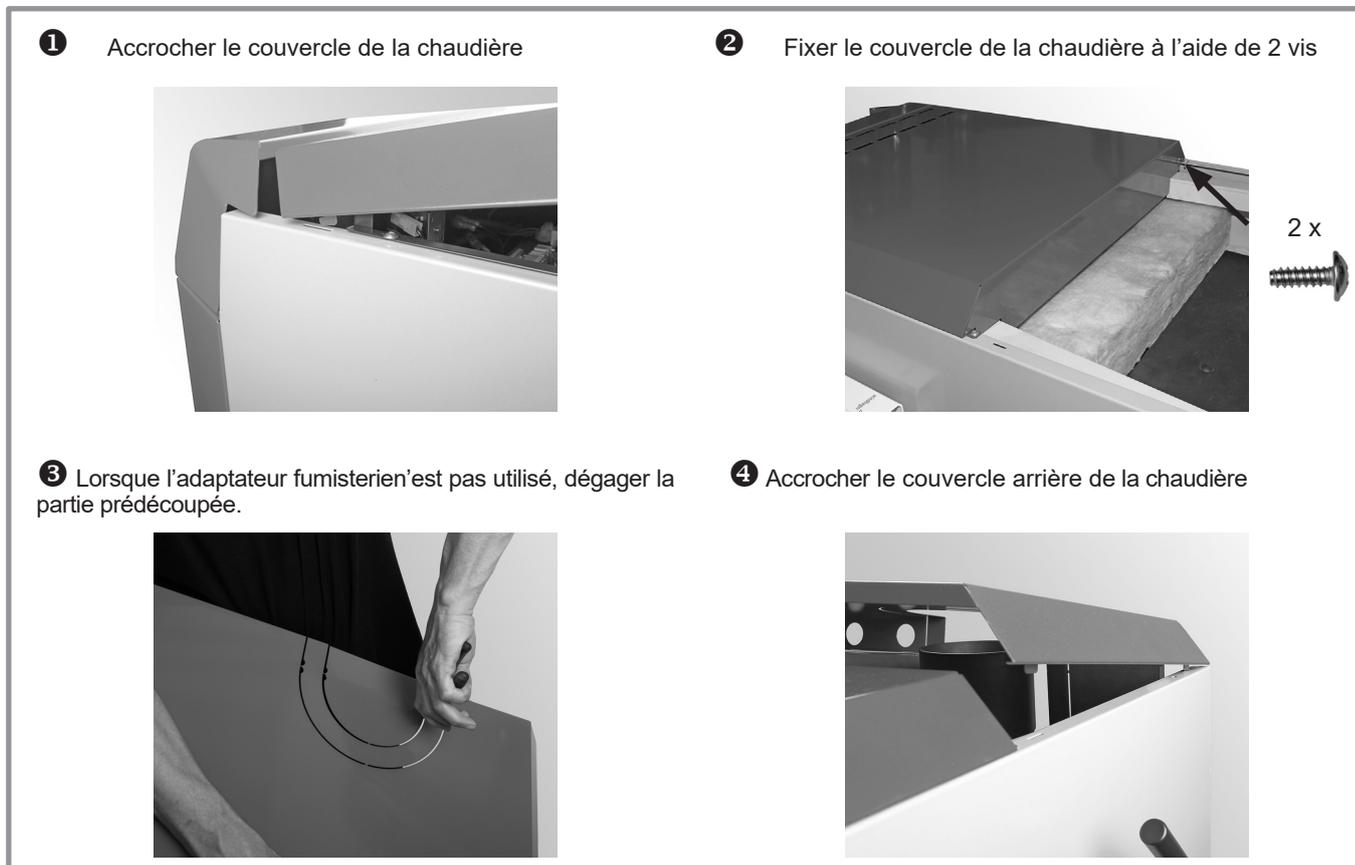


fig. 28 - Montage des couvercles avant et arrière

4.21 Notices, outils de nettoyage et de commande

- Monter le support outils avec les notices d'instructions et les outils de nettoyage et de commande sur une paroi latérale de la chaudière (*fig. 29*) ou sur un mur du local d'implantation/de la chaufferie.
- Ranger le tiroir à cendres sous la chaudière.

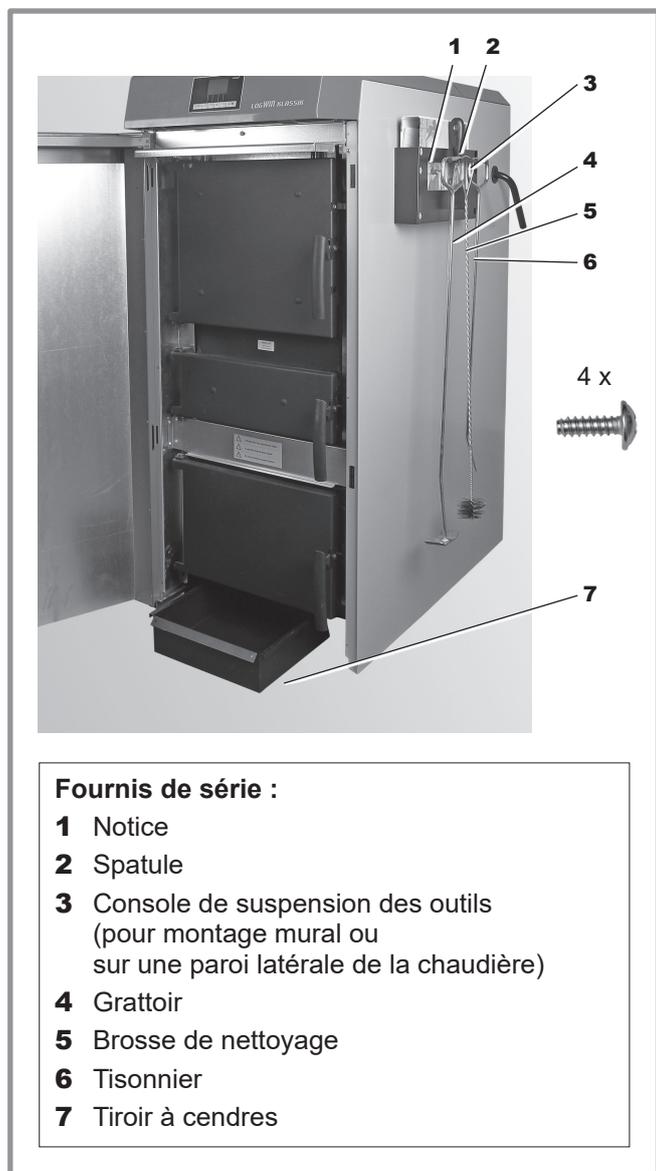


fig. 29 - Console de suspension des outils, tiroir à cendres et outils de nettoyage

4.22 Montage de la soupape de sécurité thermique

- a) Le montage terminé, la soupape de sécurité thermique et le raccord en T de nettoyage doivent encore être accessibles.
- b) En vue du contrôle fonctionnel, l'écoulement doit être visible ; pour cette raison, utiliser un entonnoir d'écoulement.
- c) Le raccord ne doit pas pouvoir être verrouillé à la main. Branchement selon EN 303-5 :

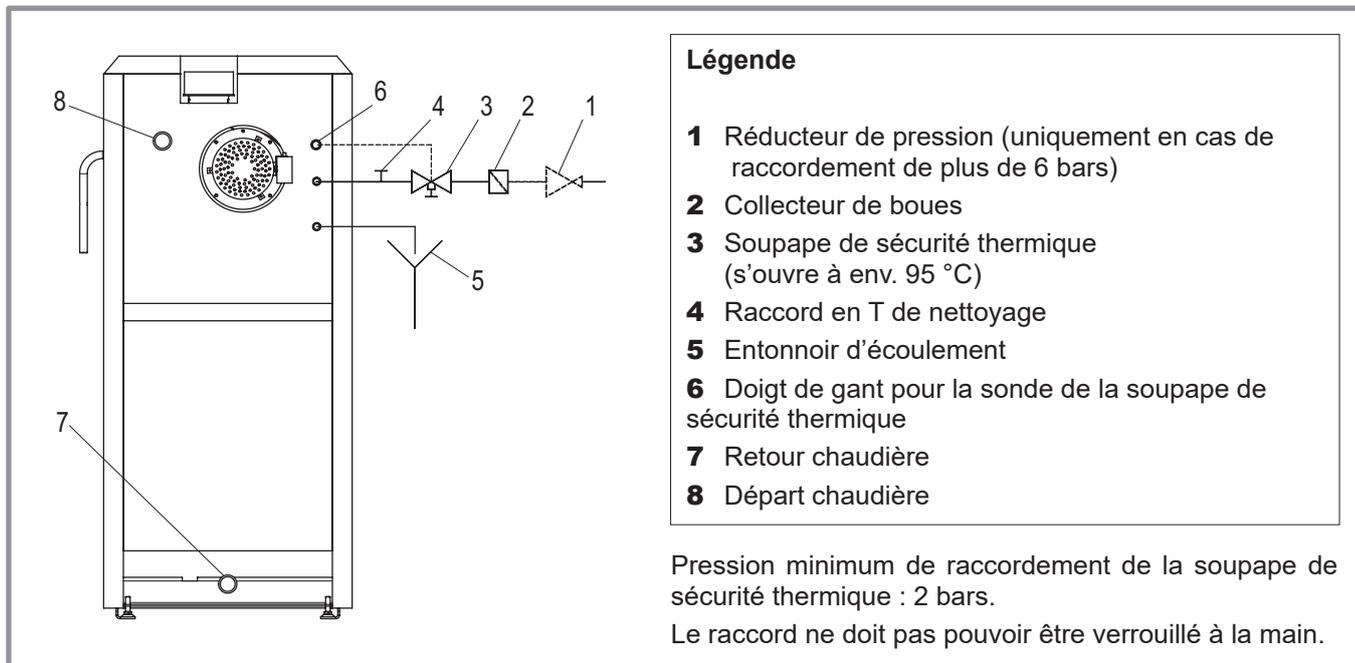


fig. 30 - Raccordement de la soupape de sécurité thermique

5 Raccordements électriques

5.1 Branchements électriques

La chaudière et ses options sont conçues exclusivement pour être installées dans des locaux secs (type de protection IP 20). L'installation électrique doit exclusivement être réalisée par un technicien spécialisé.

⚠ Attention !



L'alimentation électrique 230 V doit être branchée en respectant les phases car dans le cas contraire de la tension peut encore se trouver au niveau du ventilateur en cas de déclenchement du fusible.

Le câble d'alimentation électrique doit être protégé contre les courts-circuits par un fusible de 13 A à action retardée.

Il est recommandé de réaliser le raccordement au moyen de câbles en PVC à fils fins, par ex. du type H05VV-F (YMMJ), présentant une section nominale de 3x1,5 mm².

La chaudière est entièrement câblée et protégée de manière interne contre les courts-circuits à l'aide d'un fusible fin T6,3 A. S'il y a plus de 3 modules de "régulation", ceux-ci sont montés dans le boîtier mural (option) et ils doivent être raccordés sur place.

Puissance de commutation maximale des modules de régulation

Sorties de relais	230 VAC, 6 A (2 A inductifs), 50 Hz
-------------------	-------------------------------------

La puissance électrique consommée dépend du nombre de modules montés dans l'appareil et, par conséquent, des actionneurs alimentés de cette manière (pompes, vannes mélangeuses, etc.).

Dans les régions présentant un risque de surtension accru (par ex. en cas de risque d'éclairs dans les zones à orages fréquents), nous recommandons d'installer un coupe-circuit de surtension approprié.

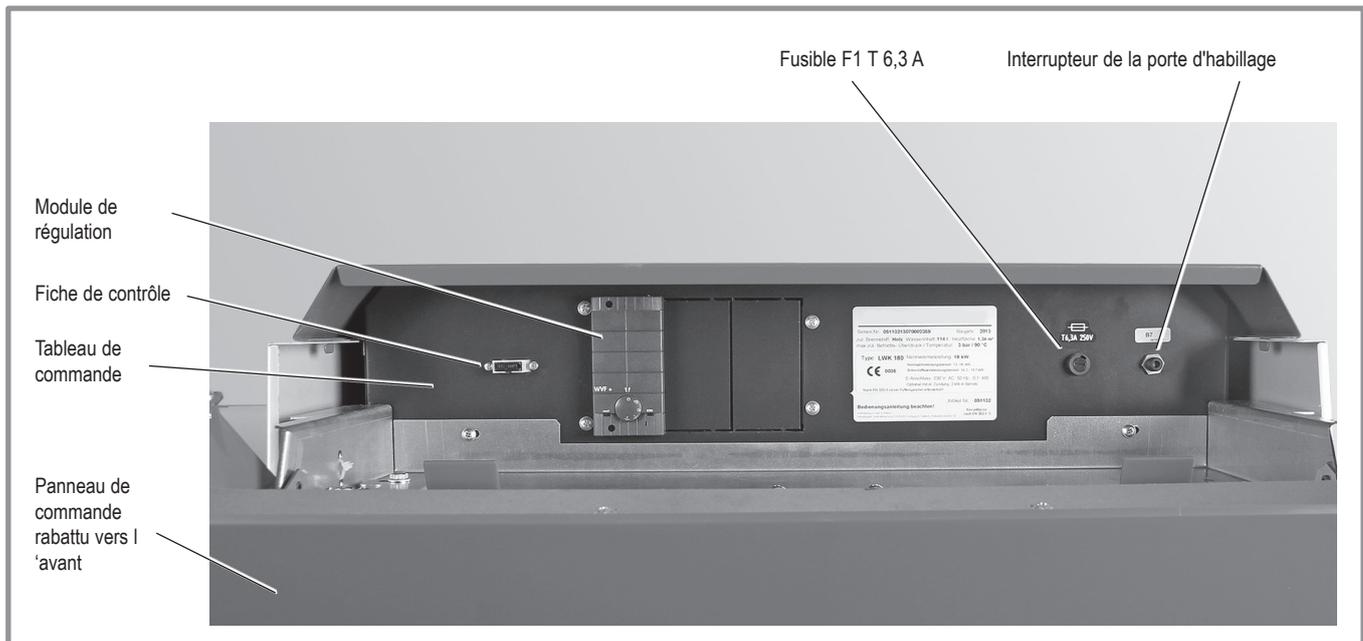


fig. 31 - Tableau de commande

ⓘ Information !



Les câbles électriques ne doivent toucher ni les tuyaux de chauffage et de fumées ni les parties non isolées de la chaudière. Ils doivent être fixés correctement et munis d'une gaine de protection.

Toutes les connexions électriques se trouvent dans le panneau de commande. Dans la partie avant du panneau de commande est montée la platine de base, dans la partie arrière se trouvent les bornes de connexion (bornes à ressorts à cage non vissées) permettant le branchement des modules de régulation.

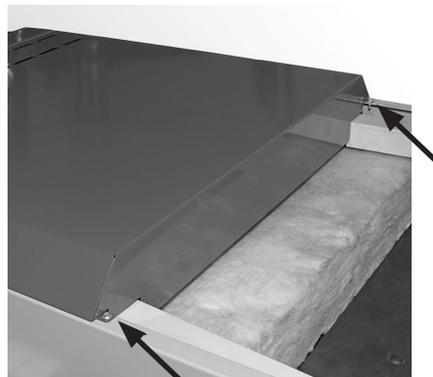
- Retirer le couvercle arrière de la chaudière (fig. 32 - ①), desserrer 2 vis du couvercle avant de la chaudière (fig. 32 - ②), puis soulever le couvercle et le retirer par l'arrière (fig. 32 - ③).

- Contrôler le connecteur à 4 pôles du câble de l'afficheur, le guider le cas échéant sur le côté gauche en dehors du coffret électrique (voir également § 4.17, page 32), l'assembler et le poser dans la paroi latérale (fig. 32 - ④).

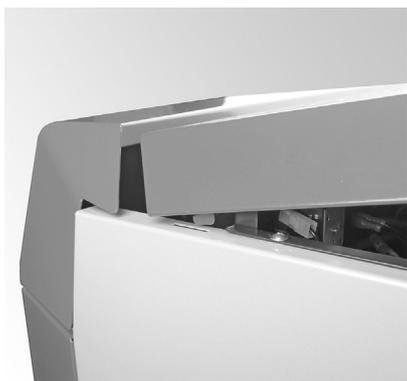
① Retirer le couvercle arrière de la chaudière



② Desserrer 2 vis



③ Soulever le couvercle de la chaudière et le retirer par l'arrière.



④ Le cas échéant, assembler le câble de l'afficheur et le poser dans la paroi latérale



fig. 32 - Accès au coffret électrique

- Contrôler dans le coffret électrique si les connecteurs de l'interrupteur de porte et de la régulation d'air sont correctement branchés. Les câbles et les connecteurs comportent des inscriptions (*fig. 33*).
- Les raccords du système de régulation se trouvent sur les réglettes de bornes (bornes à ressorts à cage non vissées), à l'arrière du coffret électrique. Le branchement doit être réalisé avec des câbles en PVC à fils fins (*fig. 33*).



Information !

Veiller à ce que le câble très basse tension (0–12 VDC) et le câble basse tension (230 VAC) soient posés séparément l'un de l'autre ! Poser les câbles dans les conduites de câbles existantes – *fig. 33*.

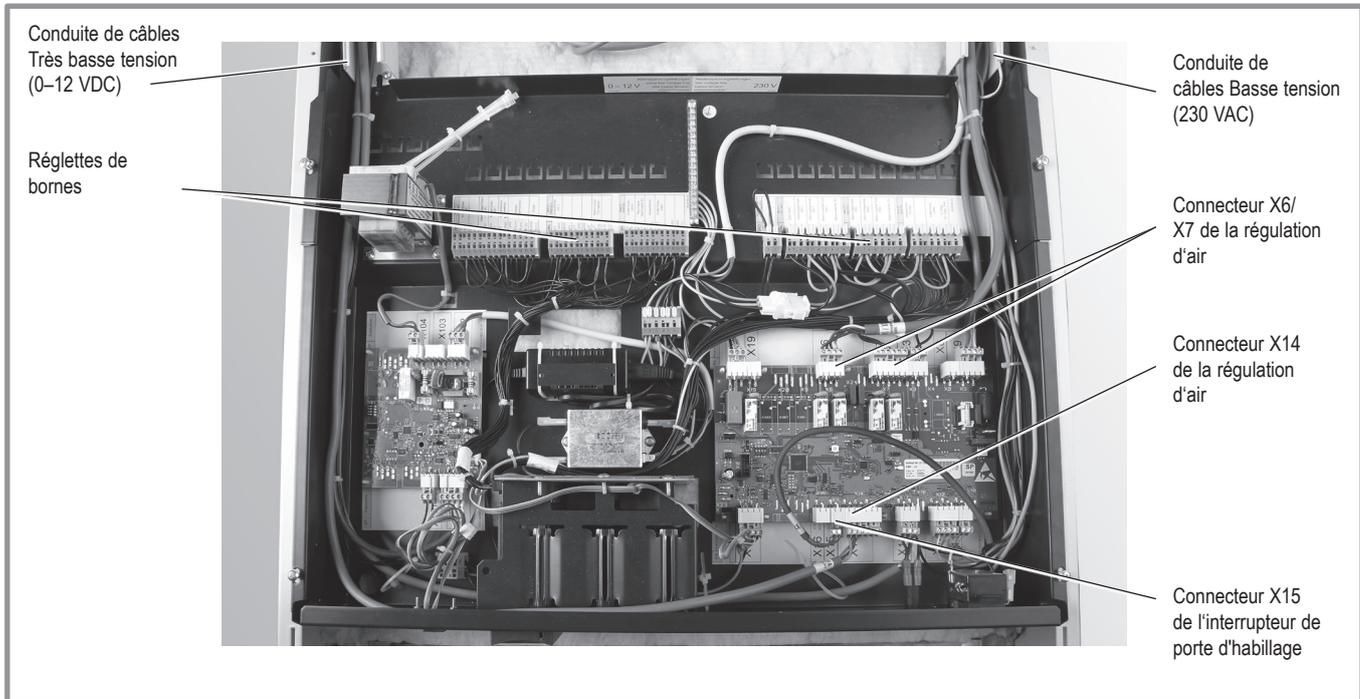


fig. 33 - Coffret électrique ouvert, branchement des connecteurs – vue avant



Information !

Les câbles électriques doivent être insérés dans les conduites de câbles prévues à cet effet et ne doivent pas être placés au-dessus de la trappe de nettoyage. L'espace libre au-dessus du couvercle doit être librement accessible pour le nettoyage.

Raccord du kit d'allumage automatique (option)

voir notice de montage individuelle fournie avec l'appareil.



Information !

Une fois le câble branché, éliminer tous les résidus de montage (par exemple, torons métalliques) du coffret électrique.

- Accrocher le couvercle avant de la chaudière (fig. 34 - ❶) et le fixer à l'aide de 2 vis (fig. 34 - ❷).
- Engager le couvercle arrière de la chaudière dans la fente de la paroi latérale prévue à cet effet (fig. 34 - ❸).

- Brancher ou raccorder la fiche secteur à l'arrière de la chaudière (fig. 34 - ❹).

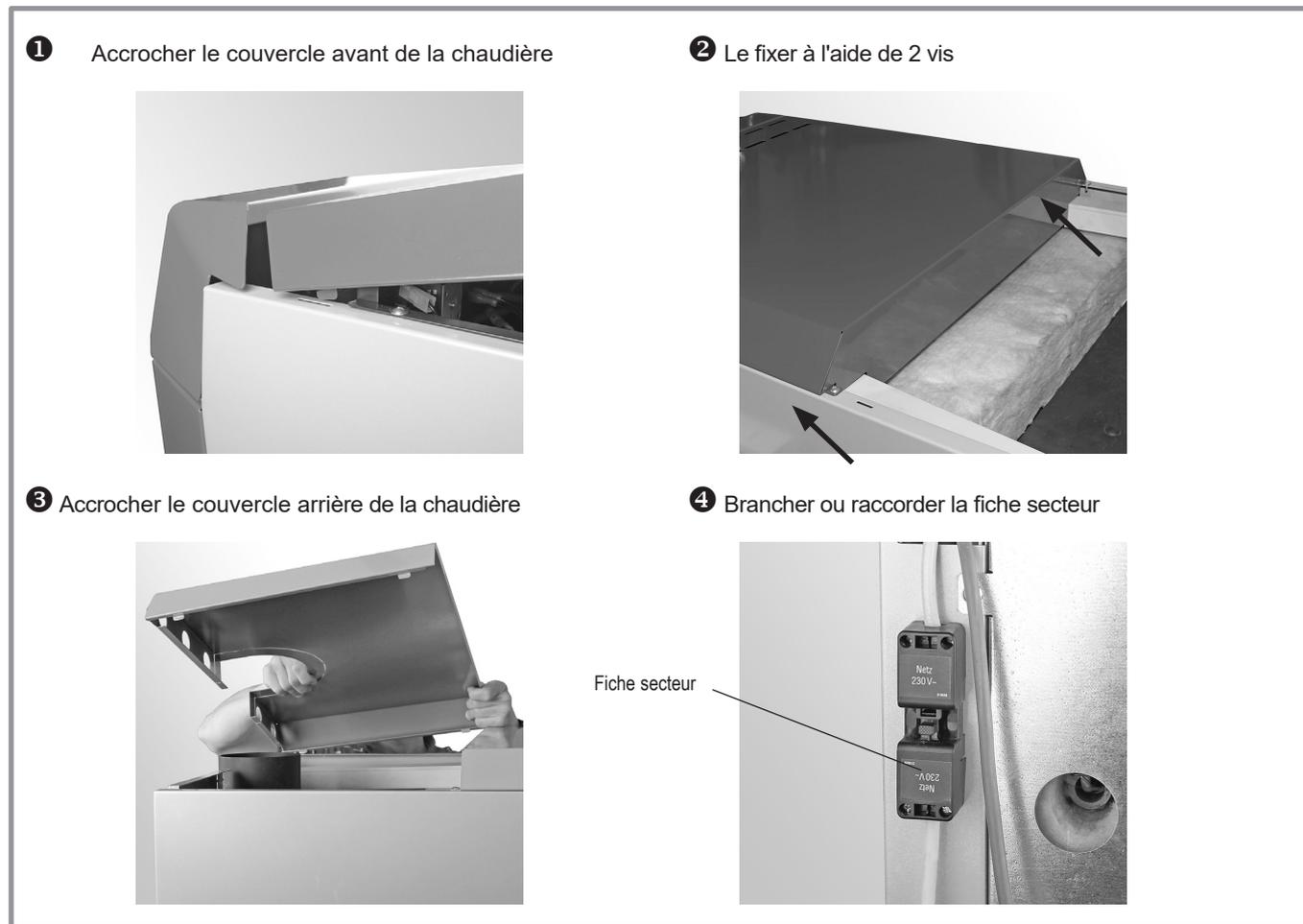


fig. 34 - Remise en place du tableau de commande

6 Mise en service - paramétrage

6.1 Contrôle avant mise en fonctionnement

- a) **Pression de l'installation (pression de l'eau de chauffage)** : L'installation doit être remplie et purgée. La pression de l'installation, si celle-ci est froide, doit être d'au moins 1,0 bar (max. 1,8 bar). Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre installateur.
- 2) **Aération et dégagement d'air** : **Veillez à une bonne aération et à un bon dégagement de l'air du local d'implantation/chaufferie. Dans la mesure du possible, l'air amené doit être maintenu exempt de poussière.**
- c) **Cheminée** : faites régulièrement contrôler et éventuellement nettoyer votre cheminée par un ramoneur.
- d) **Dispositifs de verrouillage** : s'assurer que les dispositifs de verrouillage installés dans l'installation de chauffage ont été réglés de façon correcte.
- e) **Ballon tampon** : Si la température sur le thermomètre du milieu atteint déjà 70 °C – ne plus chauffer ni rajouter du combustible!
- f) **Soupape de sécurité thermique** : Contrôle de l'entonnoir d'écoulement. Aucune goutte ne doit s'écouler de l'entonnoir.

6.2 Mode Service

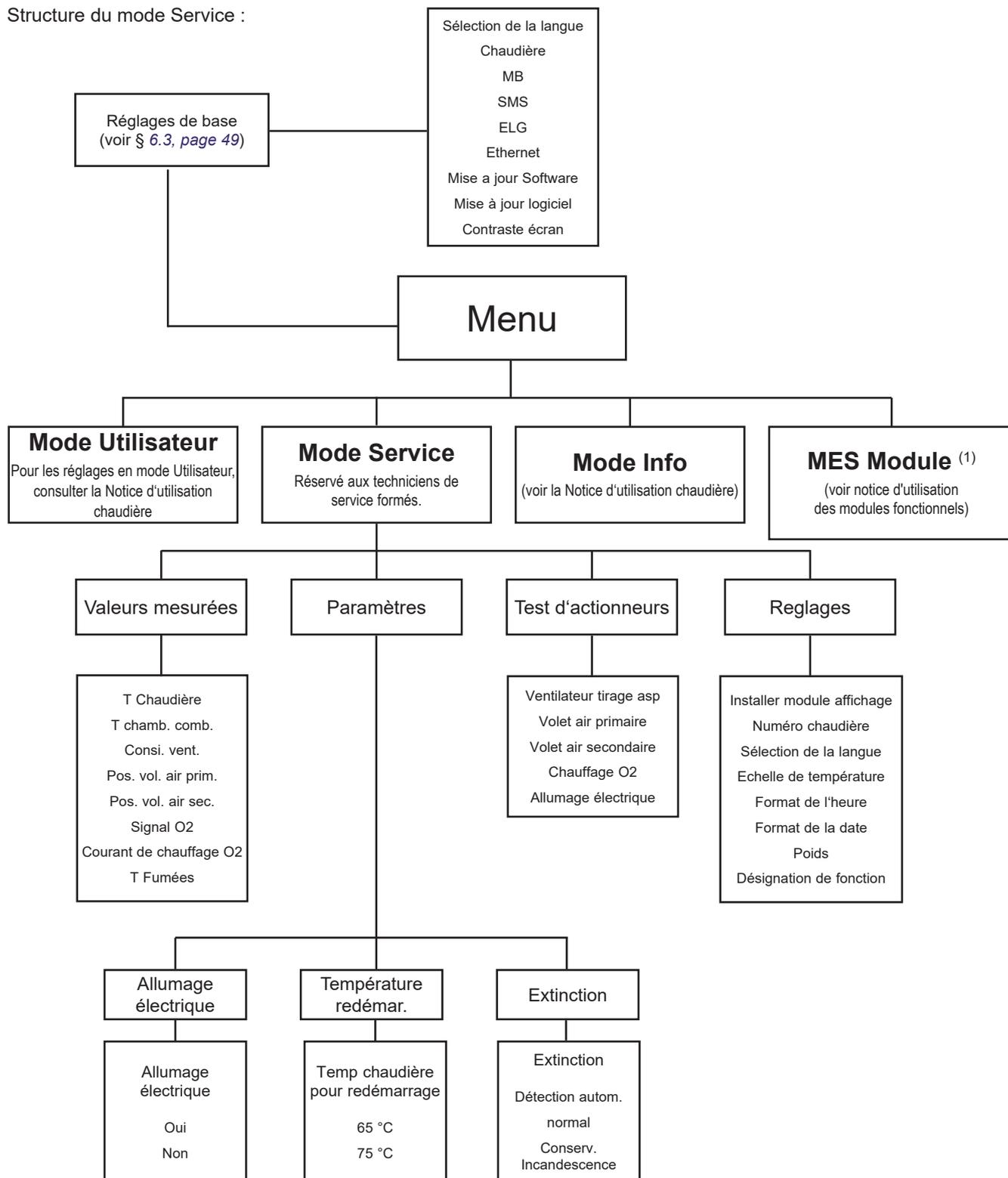
Le mode de service permet d'afficher ou de modifier des valeurs mesurées, la température de redémarrage, les critères d'extinction, la langue et le test d'actionneurs.



Information !

Seuls des techniciens de service ayant été formés à cet effet sont habilités à modifier des paramètres dans le mode Service.

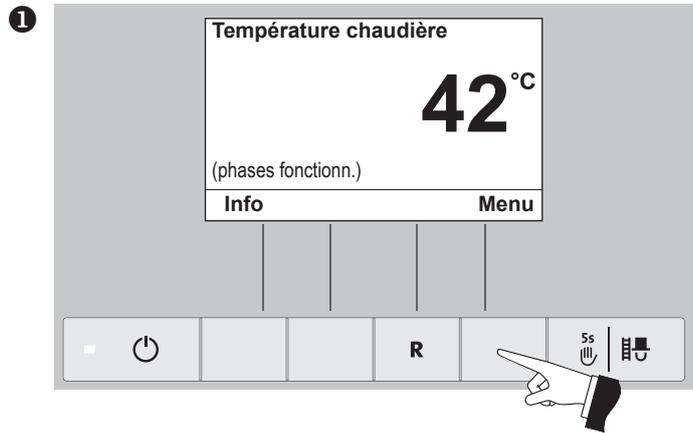
Structure du mode Service :



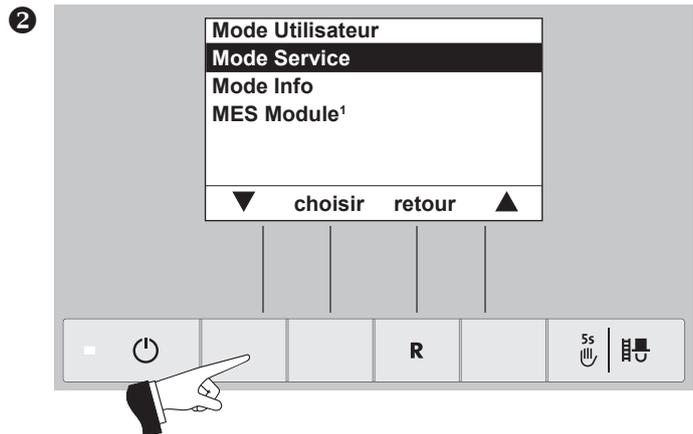
(1) n'est affiché que lorsqu'un module de régulation est présent et qu'il a été défini dans les réglages de base par des techniciens de service qualifiés.

Mode Service

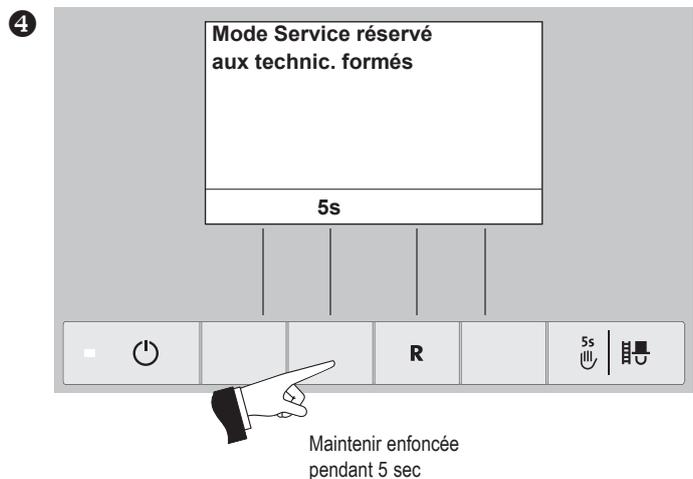
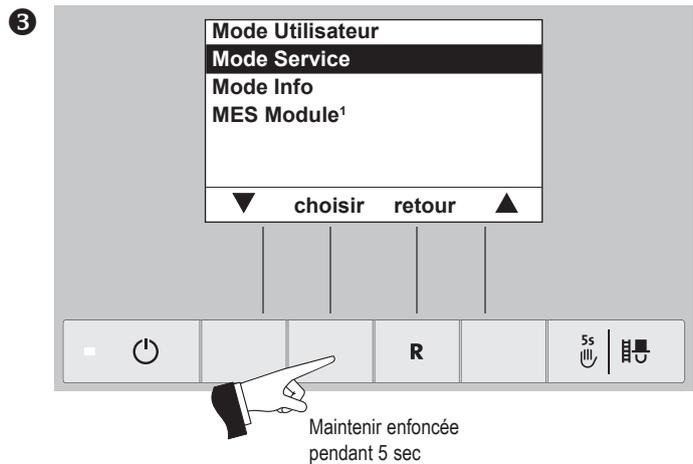
Une pression sur la touche Menu **1** permet d'afficher les options «**Mode Utilisateur**», «**Mode Service**», «**Niveau Info**» et «**MES Module** ⁽¹⁾» à l'écran – **2**.



Les touches ▼ et ▲ permettent de surligner le sous-menu «**Mode Service**» – **2**.



Maintenir la touche **choisir** enfoncée pendant 5 secondes **3** ; l'écran affiche «**Mode Service réservé aux techniciens formés**» – **4**.

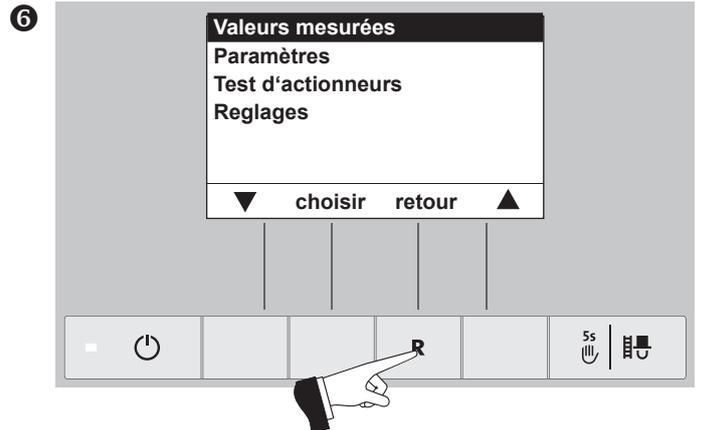
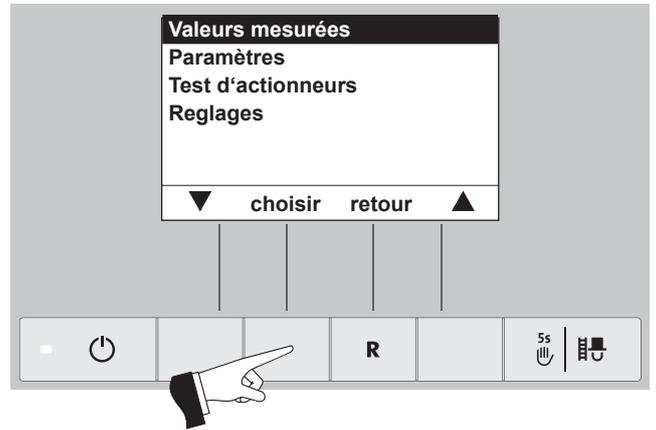


⁽¹⁾ n'est affiché que lorsqu'un module de régulation est présent et qu'il a été défini dans les réglages de base par des techniciens de service qualifiés.

Surligner la sous-option souhaitée «**Valeurs mesurées**» (5), «**Paramètres**», «**Test d'actionneurs**» ou «**Réglages**» et confirmer avec la touche **sélection** – (5).

Autres réglages, voir § 6.2.1 à 6.2.4.

En cas de pression de la touche **retour** ou au bout de 10 mn, l'écran referme cette option de menu ou cette sous-option – (6).



6.2.1 Valeurs mesurées

Les valeurs mesurées suivantes sont affichées :

T Chaudière

La température effective actuelle de la chaudière est affichée en °C.

T chamb. comb.

La température actuelle de la chambre de combustion est affichée en °C.

Consi. vent.

La vitesse de consigne du ventilateur est affichée en tr/min.

Pos. vol. air prim.

La position du volet air primaire est affichée en %.

Pos. vol. air sec.

La position du volet air secondaire est affichée en %.

Signal O2

Le signal O2 de la sonde Lambda est affiché en %.

Courant de chauffage O2

Le courant de chauffage O2 de la sonde Lambda est affiché en A.

a)

T Chaudière	68°C
T chamb. comb.	578°C
Consi. vent.	2500 tr/m
Pos. vol. air prim.	60%
Pos. vol. air sec.	30%
Signal O2	18,1%
▼ retour ▲	

b)

Courant de chauffage O2	2,5A
T Fumées	195°C
▼ retour ▲	

6.2.2 Paramètres

Les touches ▼ et ▲ permettent de sélectionner les paramètres suivants et de confirmer ce choix au moyen de la touche **choisir**.

- Allumage électrique
- Température redémar.
- Extinction

Allumage électrique

Ce menu permet de régler s'il y a ou non un kit d'allumage automatique (option).

Température redémar.

Le ventilateur se désactive lorsque la température de la chaudière est trop élevée. La température de redémarrage est la température à laquelle le ventilateur se remet en marche et à laquelle la chaudière reprend le mode de chauffage normal.

Réglage usine : 75 °C

Valeurs de réglage possibles : 65 – 75 °C

Extinction

- Détection autom.

Comportement d'extinction déterminé par le module de distribution de chaleur WVF+. Si seul le "**mode de combustible solide**" est sélectionné sur le **WVF+**, une "extinction" avec conservation d'incandescence est réalisée. Une extinction normale est effectuée pour toutes les autres configurations du WVF+.

- normal

Réalisation d'une extinction normale, c'est à dire que le bois est brûlé de façon aussi complète que possible (sans conservation d'incandescence).

- Conserv. Incandescence

Réalisation d'une extinction avec conservation d'incandescence, c'est à dire qu'un lit de braises est préservé pour faciliter un nouvel allumage.

Réglage usine : normal

6.2.3 Test d'actionneurs

Les touches ▼ et ▲ permettent de surligner les actionneurs suivants et de confirmer ce choix, ainsi que de faire démarrer les actionneurs au moyen de la touche **choisir**. Les actionneurs sont à nouveau désactivés au bout d'une minute. Le test d'actionneurs terminé, un autotest démarre.

- Ventilateur tirage asp
- Volet air primaire
- Volet air secondaire
- Chauffage O2
- Allumage électrique

c)

Allumage électrique
Oui
Non
▼ Enregistrer retour ▲

d)

Temp chaudière pour redémarrage
Valeur réelle 75°C
min 65 °C
max 75 °C
- enregistrer retour +

e)

Extinction
Détection autom.
normal
Conserv. Incandescence
▼ Enregistrer retour ▲

f)

Ventilateur tirage asp
Volet air primaire
Volet air secondaire
Chauffage O2
Allumage électrique
▼ choisir retour ▲

Format de la date

La date est affichée dans le format sélectionné (par ex. Me 17.02.2010 correspond à Me 02/17/2010).

Réglages usine : JJ.MM.AAAA

Choisir : JJ.MM.AAAA

MM/JJ/AAAA

l)

Format de la date
JJ/MM/AAAA
MM/JJ/AAAA
▼ Enregistrer retour ▲

Poids

La poids est affiché dans l'unité sélectionnée (par ex. 6.5 kg correspond à 14.3 lbs).

Réglages usine : t, kg

Choisir : t, kg ou tn. sh., lbs

m)

Poids
t, kg
tn. sh., lbs
▼ Enregistrer retour ▲

Désignation de fonction

« **Désignation de fonction** » permet de modifier la désignation de la chaudière (par exemple, vercors).

n)

Désignation de fonction
Vercors ◀
▼ Enregistrer retour ▲

6.2.5 Installation de modules de régulation

Cette option permet d'afficher qu'un module de régulation est installé (intégré au réseau) ou désinstallé (hors du réseau).

o)

Installation active
(symbole animé)


6.3 Réglages de base de la régulation



Information !

Seuls des techniciens de service ayant été formés à cet effet sont habilités à modifier les réglages de base.

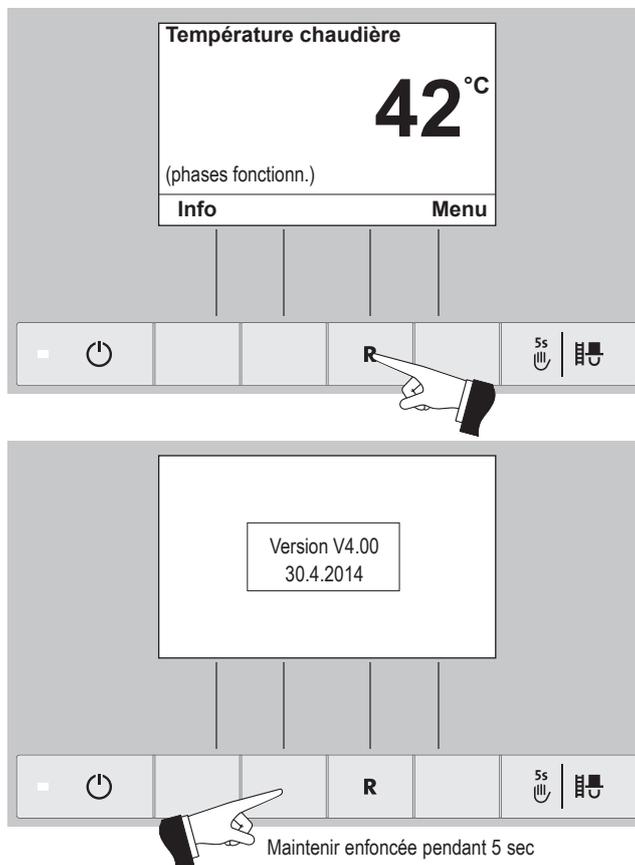
Pour accéder aux réglages de base, l'écran doit afficher « **Version** » fig. ② et la touche (voir fig. ②) doit être maintenue enfoncée pendant 5 secondes.

L'écran affiche « **Version ...** » :

- Lorsque sur l'affichage standard, la touche « **R** » est maintenue enfoncée pendant 5 secondes – ①,
- Après activation de la chaudière précédemment hors tension.

Les réglages suivants sont possibles dans les réglages de base :

- Sélection de la langue
- chaudière
- MB
- SMS
- ELG
- Ethernet
- Mise a jour Software
- Mise à jour logiciel
- Contraste écran



☞ si ce n'est pas déjà le cas, basculer MB sur 'oui' pour que l'afficheur donne accès aux modules fonctionnels

Sélection de la langue

La régulation de base propose les textes affichés dans différentes langues. La langue souhaitée peut être sélectionnée dans ce sous-menu.

p)

Sélection de la langue	
Française	chaudière non
MB	non
SMS	non
ELG	non
Ethernet	
▼	choisir retour ▲

q)

Sélection de la langue	
Deutsch	
English	
Française	
Italiano	
Dansk	
▼	enregistrer retour ▲

r)

Contraste écran	
Valeur de correction	5
-	
retour +	

Contraste écran

Option de réglage pour modifier le contraste de l'écran.

Réglages usine : 5

Plage de réglage : 0 – 10

7 Maintenance

7.1 Mesure des émissions

☞ Préparation

- nettoyage intégral de la chaudière - voir § "Maintenance, nettoyage et entretien" (Notice utilisation).
- après le nettoyage de la chaudière, laisser brûler 4 ou 5 combustions avant d'effectuer la mesure des gaz d'échappement.
- préparer le combustible - voir § "Combustible" (Notice utilisation).
- S'assurer d'une consommation de chaleur suffisante :
 - Le tampon ne doit pas être chauffé.
 - La vanne mélangeuse et les robinets de purge des radiateurs sont entièrement ouverts.
 - Mettre la régulation sur régime chauffage.

☞ Chauffage

- chauffage – voir § " Régime chauffage – Préparation, Allumage ou rajout de combustible" (Notice utilisation).

☞ Conseil !



Utilisez des bûches de bois tendre (max. 50 cm de long) et placez la surface intérieure du bois vers le bas – vous obtenez ainsi plus rapidement le lit de braise nécessaire. Remplir le foyer au maximum jusqu'à la moitié. Dans le cas contraire, la durée de combustion est trop longue.

- Préparation du lit de braises

Le lit de braises doit atteindre la rangée supérieure des ouvertures d'aération primaires dans les tôles suspendues. Pour ce faire, un mode chauffage est nécessaire pendant au moins 1 heure après l'allumage.

Tisonner le lit de braises. Veiller à l'absence de tout phénomène de voûte (serrer la braise et le combustible de manière bien compacte par la porte d'allumage/grille verticale et la porte de remplissage).

☞ Mesure

- À démarrer au plus tôt 5 minutes après le lancement d'un bon lit de braise.
- Appuyer sur la touche **Fonction de ramonage** - voir § "Fonction de ramonage" (Notice utilisation). pour lancer la fonction de ramonage. La température de l'eau de la chaudière doit être d'au moins 60 °C au début de la mesure et ne doit pas dépasser les 75 °C au cours de celle-ci.

Dans le cas contraire, **contrôler la consommation de chaleur = ouvrir les radiateurs et la vanne mélangeuse**, etc. Le tirage de cheminée doit se situer entre 0,10 et 0,20 mbar.
- Durée de la mesure : 15 minutes.

7.2 Service après-vente et réparations

Seules les personnes spécialisées et disposant des qualifications requises sont autorisées à effectuer des travaux de service et de réparation.

☞ Attention !



Avant d'ouvrir le panneau de commande ou pour les interventions de service ou de réparation, débrancher la chaudière. Débrancher la fiche de secteur – *fig. 35*.

- ☞ **Même lorsque l'interrupteur d'arrêt d'urgence est hors circuit sur l'afficheur, la chaudière et ses options ne sont pas complètement exemptes de tension ! En cas de remplacement de pièces de l'installation (pompes, vannes mélangeuses, etc.), mettre impérativement les appareils hors circuit (par ex. en débranchant la fiche de secteur).**

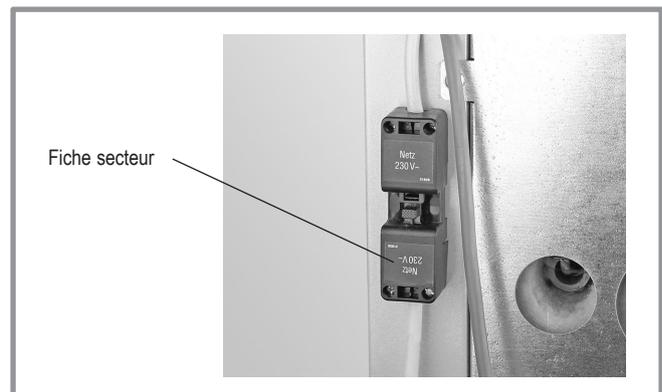


fig. 35 - Débranchement des connecteurs

7.3 Contrôle et entretien de la soupape de sécurité thermique

(Prière d'informer vos clients)



Attention !

Le bon fonctionnement de la soupape de sécurité thermique doit être contrôlé une fois par an par un spécialiste, de même que le degré d'entartrage de la soupape de sécurité thermique. Si la soupape de sécurité thermique est entartrée, elle doit absolument être détartrée.

- Presser le capuchon rouge contre la soupape (*fig. 36*)
=> l'eau doit s'écouler dans l'entonnoir.
- Faible écoulement vers l'entonnoir
=> soupape de sécurité thermique entartrée (pomper un agent anticalcaire, par ex. de l'acide formique, à travers la soupape de sécurité thermique).
- La soupape de sécurité thermique goutte
=> nettoyer le joint du piston et le siège de la soupape. Si le joint est endommagé :
=> changer le piston.



Remarque !

Pour cela, il n'est pas nécessaire de démonter la robinetterie !

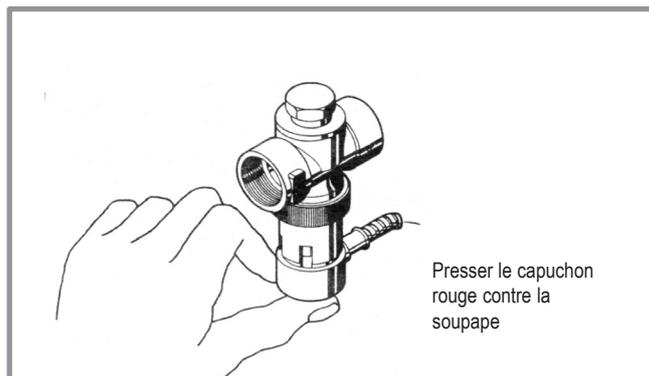


fig. 36 - Vanne de sécurité thermique

7.4 Schéma de câblage

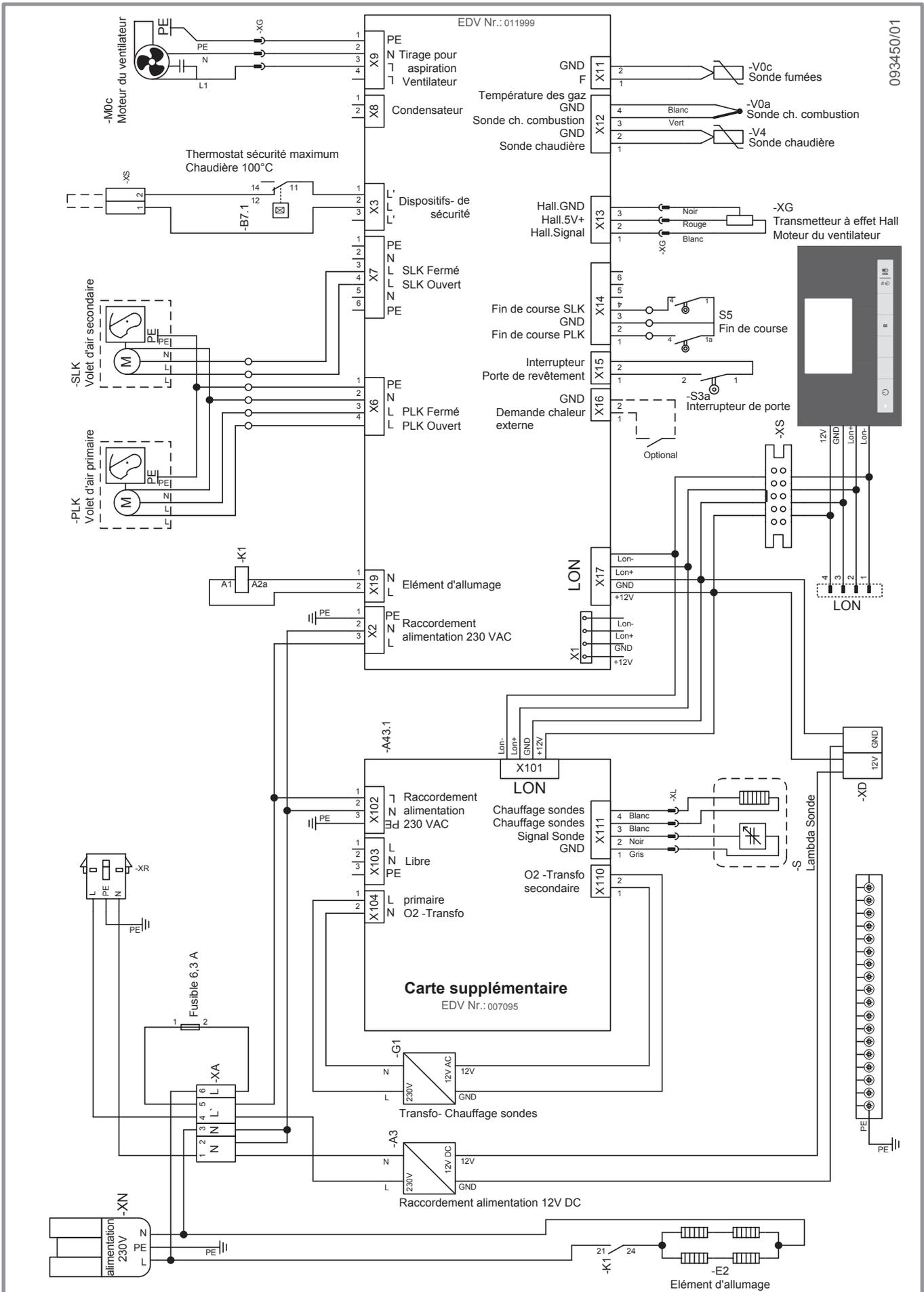


fig. 37 - Schéma électrique de principe

☛ 2 modules obligatoires (WVF+ et kit régulation circuit de chauffage 1 (UML+))
 + 1 module optionnel (relève chaudière (**B-PLM**))

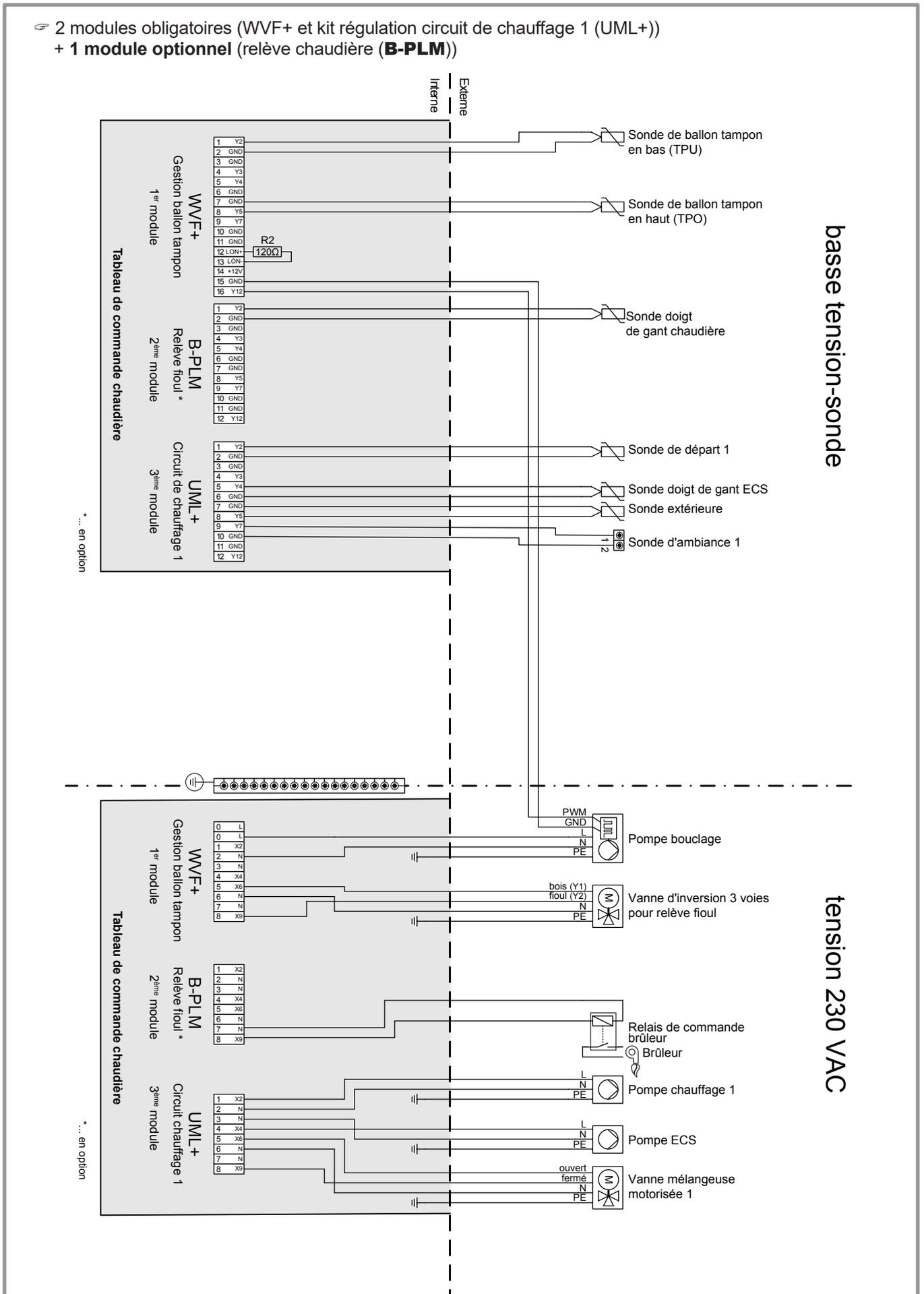


fig. 38 - Raccordement (exemple 3 modules)

☞ 2 modules obligatoires (WVF+ et kit régulation circuit de chauffage 1 (UML+))
 + 1 module optionnel (kit de régulation circuit de chauffage 2 (UML+))

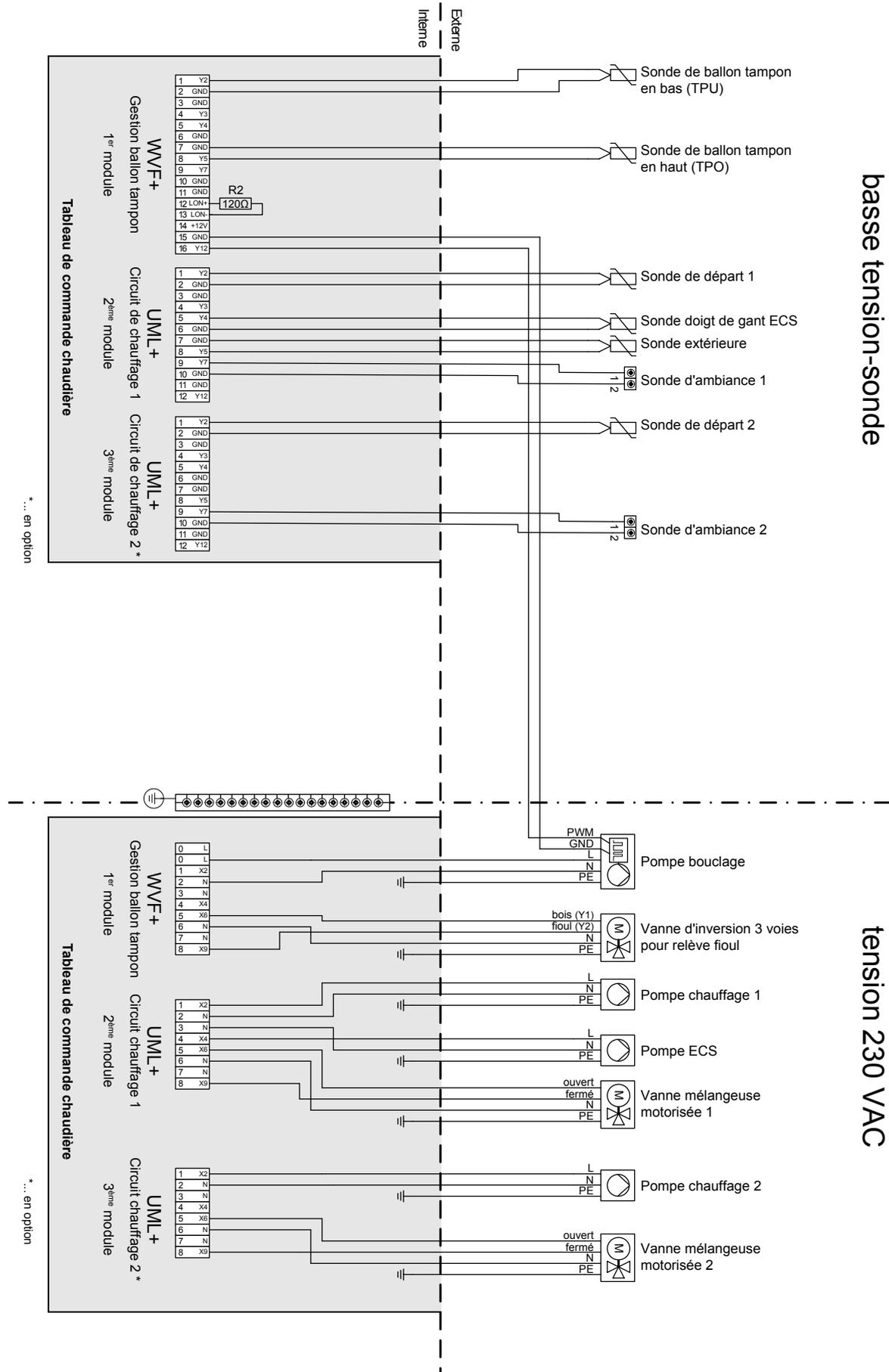


fig. 39 - Raccordement (exemple 3 modules)

8 Pièces détachées

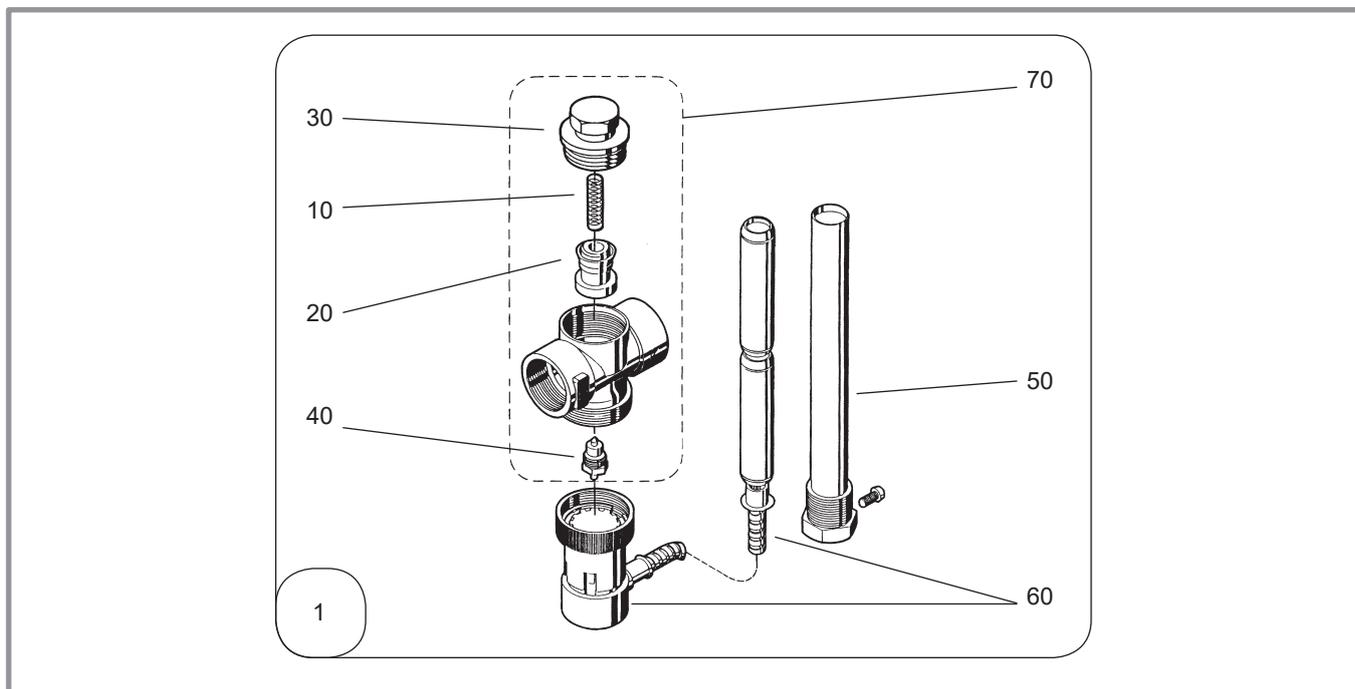


fig. 41 - Vanne de sécurité thermique

N°	Désignation	Code
1	Vanne de sécurité thermique	701045
10	Ressort	701174
20	Piston complet avec joint	701175
30	Bouchon vissé complet avec joint torique	701139
40	Unité de presse-étoupe	701178
50	Doigt de gant	701179
60	Sonde de température complète	701172
70	Soupape complète	701176

N°	Désignation	Type	Code	N°	Désignation	Type	Code
10	Plaque de foyer		703100	600	Isolant (gauche / droit) supérieur		703159
20	Brique de foyer arrière		703101	610	Isolant (gauche / droit) inférieur		703160
30	Brique de foyer (gauche / droite)		703102	620	Isolant avant supérieur		703161
40	Brique de foyer avant		703103	630	Câble sonde lambda		703162
50	Couvercle de sonde		703104	640	Câble ventilateur		703163
60	Couvercle d'isolation		703105	650	Conduite de câble		703164
80	Ventilateur complet		703106	655	Rondelle	M6 4x40x1,5	703165
90	Axe de poignée		703107	660	Réglette de borne		703166
100	Axe pour nettoyage des surfaces d'échange		703108	680	Sonde lambda		703167
110	Adaptateur fumisterie (option)		703109	690	Volet d'air		703168
120	Crochet protection purge		703110	700	Régulation air complète		703169
130	Chassis affichage intérieur		703111	710	Couvercle conduit d'air		703170
150	Porte d'allumage complète		703112	720	Logement aimant		703171
160	Tiroir à cendres		703113	730	Fermeture magnétique		703172
170	Porte de cendrier complète		703114	740	Microrupteur pour réglage d'air		703173
180	Fixation du guidage des gaz		703115	750	Platine de connexion		703174
190	Réfractaire arrière		703116	770	Écrou	M10 noir	703175
200	Réfractaire (gauche / droite)		703117	780	Connecteur réseau		703176
210	Réfractaire inférieure arrière		703118	790	Bloc d'alimentation		703177
220	Réfractaire inférieure avant		703119	800	Carte de régulation chaudière	18kw	703178
225	Boulon supérieur porte	12x32	703120		Carte de régulation chaudière	25kw	703179
230	Étrier interrupteur		703121		Carte de régulation chaudière	30kw	703180
240	Couvercle arrière		703122	810	Vis		703181
250	Couvercle afficheur		703123	820	Plaque de positionnement		703182
260	Couvercle avant		703124	830	Brosse de nettoyage		703183
270	Cordon d'étanchéité foyer		703125	840	Trappe de nettoyage complète	051663	703184
280	Joint air secondaire		703126	850	Accroche outil		703185
290	Joint porte allumage		703127	860	Raclette		703186
300	Joint porte cendrier		703128	870	Profilé nettoyage supérieur		703187
310	Joint ventilateur		703129	880	Profile nettoyage inférieur		703188
320	Joint de trappe aération		703130	890	Kit de nettoyage		703189
330	Joint trappe de visite		703131	900	Vis sans fin		703190
340	Joint porte de foyer		703132	910	Paroi arrière supérieure		703191
350	Tôle suspendue		703133	920	Paroi arrière inférieure		703192
355	Élément de fermeture		703134	930	Coffret électrique complet		703193
360	Câble plat afficheur		703135	940	Vis nettoyage		703194
370	Boulon bombé	M6x55	703136	950	Vis ISK		703195
380	Boulon bombé	M6x60	703137	960	Tôle de protection porte de foyer		703196
390	Boulon bombé	M6x90	703138	970	Tôle de protection trappe		703197
400	Joint de bride		703139	975	Capot ventilateur		703198
410	Écrou oreille	M6	703140	980	Doigt de gant sonde thermocontrol		703199
420	Écrou oreille	M8	703141	985	Guidage gaz de combustion		703200
430	Façade panneau de commande		703142	988	Écrou hex. bas	M8	703201
440	Filtre antiparasite		703143	990	vis six pans	M5x12 TT	703202
450	Caisson ventilateur complet		703144	1000	Vis six pans	M6x20	703203
460	Hélice		703145	1010	Vis six pans	M6x12 TT	703204
470	Poignée nettoyage		703146	1020	Vis six pans	M8x16 TT	703205
480	Poignée de porte		703147	1024	Vis six pans	M8x20	703206
490	Poignée de chaudière		703148	1040	Vis six pans	M12x25	703207
500	Porte de foyer complète		703149	1050	Paroi gauche		703208
510	Écrou borgne	M6	703150	1060	Paroi droite		703209
520	Afficheur		703151	1070	Buse air secondaire		703210
530	Pierre porte de cendrier		703152	1075	Fusible	6,3 a	703211
540	Pierre arrière		703153	1080	Porte fusible		703212
550	Pierre (gauche / droite)		703154	1100	Spatule		703213
560	Pierre trappe de visite		703155	1105	Goupille		703214
570	Pierre inférieure		703156	1110	Écrou blocage	M6	703215
580	Isolant arrière supérieur		703157	1120	Écrou blocage	M8	703216
590	Isolant arrière inférieur		703158	1130	Grille verticale		703217

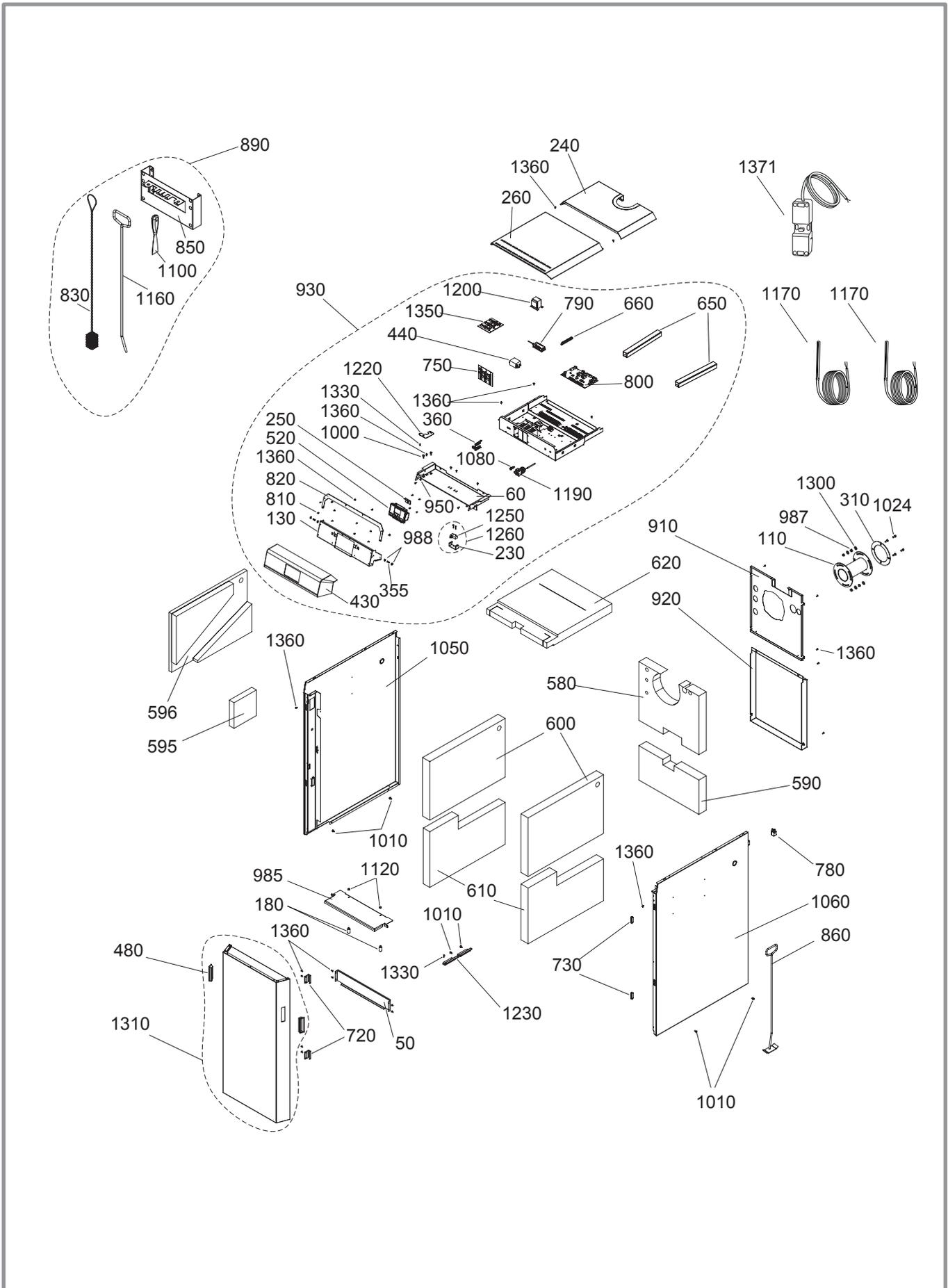


fig. 43 - Chaudière à bois Vercors

N°	Désignation	Type	Code
1140	Pied de calage		703218
1150	Rallonge de pied		703219
1155	Servomoteur		703220
1160	Tisonnier		703221
1170	Sonde d'immersion		703222
1180	Sonde thermocontrol		703223
1190	Thermostat de sécurité		703224
1200	Transformateur sonde lambda		703225
1210	Douille		703226
1220	Gond supérieur		703227
1230	Gond inférieur		703228
1250	Interrupteur de porte		703229
1260	Interrupteur de porte complet		703230

N°	Désignation	Type	Code
1265	Vis de porte	M8	703231
1270	Pierre porte d'allumage		703232
1280	Pierre porte de foyer		703233
1290	Rondelle en U	6 à 2	703234
1300	Rondelle en U	8	703235
1310	Porte d'habillage cplte		703236
1320	Axe de fermeture		703237
1330	Vis à teton		703238
1340	Ressort de traction		703239
1350	Circuit imprimé auxiliaire		703240
1360	Vis a tête cylindrique	4,2x13	703241
1370	Vis a tête cylindrique ISK	M8x30	703242
1371	Câble d'alimentation	12V	703293



fig. 44 - Module WVF

Désignation	Type	Code
Module	WVF	703257

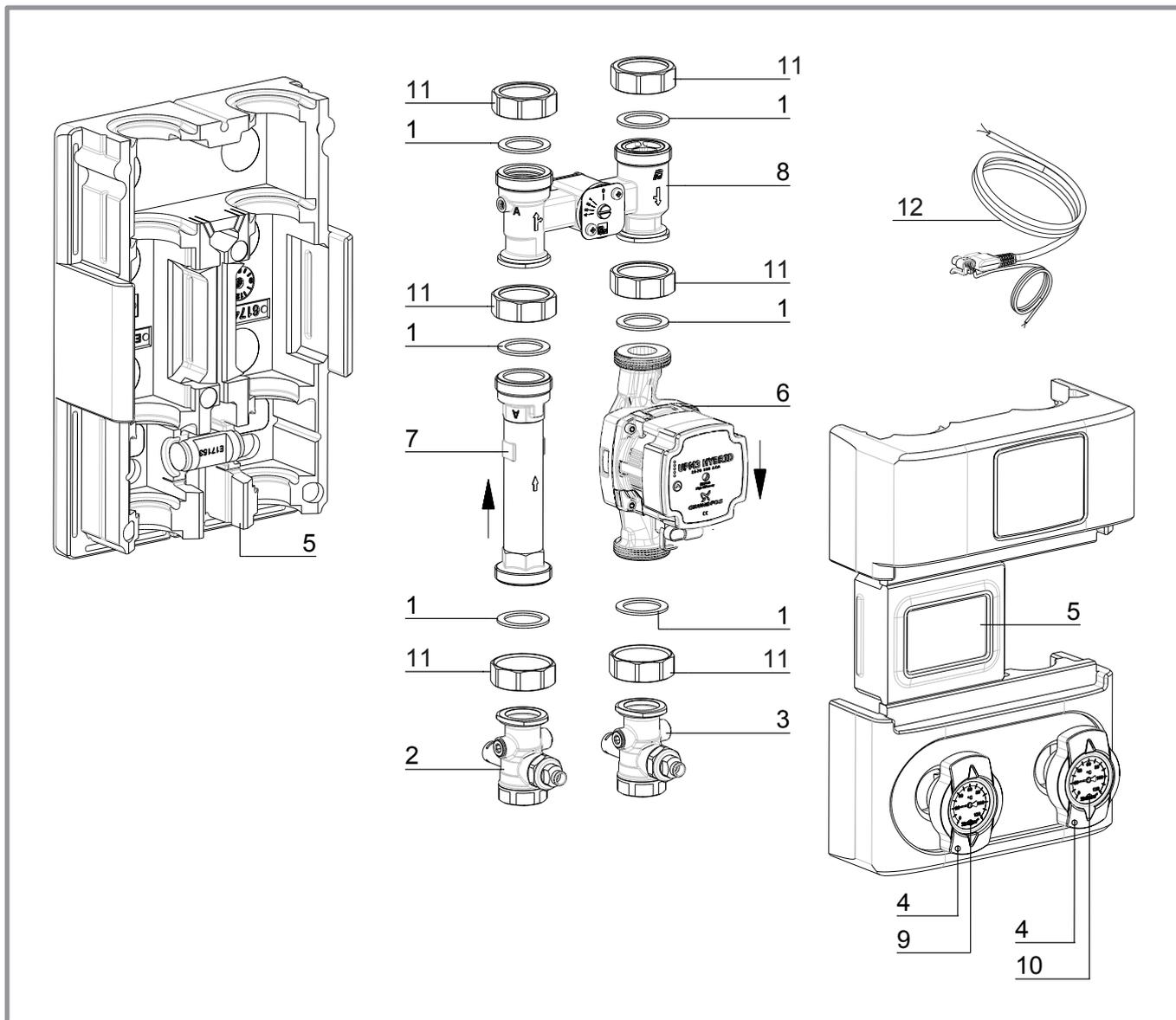


fig. 45 - Kit de bouclage

N°	Désignation	Type	Code
1	Joint	1" (44x32x2 mm)	703258
2	Vanne à sphère thermomètre	départ	703259
3	Vanne à sphère thermomètre	retour	703260
4	Poignée de vanne à sphère		703261
5	Isolation PPE pour kit hydraulique		703262
6	Circulateur	25-70	703263

N°	Désignation	Type	Code
7	Tuyau	2 x 1 1/2"	703264
8	Vanne thermostatique 61 °C avec bypass		703265
9	Thermomètre Ø 50mm Départ rouge		703267
10	Thermomètre Ø 50mm Retour bleu		703266
11	Écrou	1"	703283
12	Câble pompe	Kit de bouclage	703295

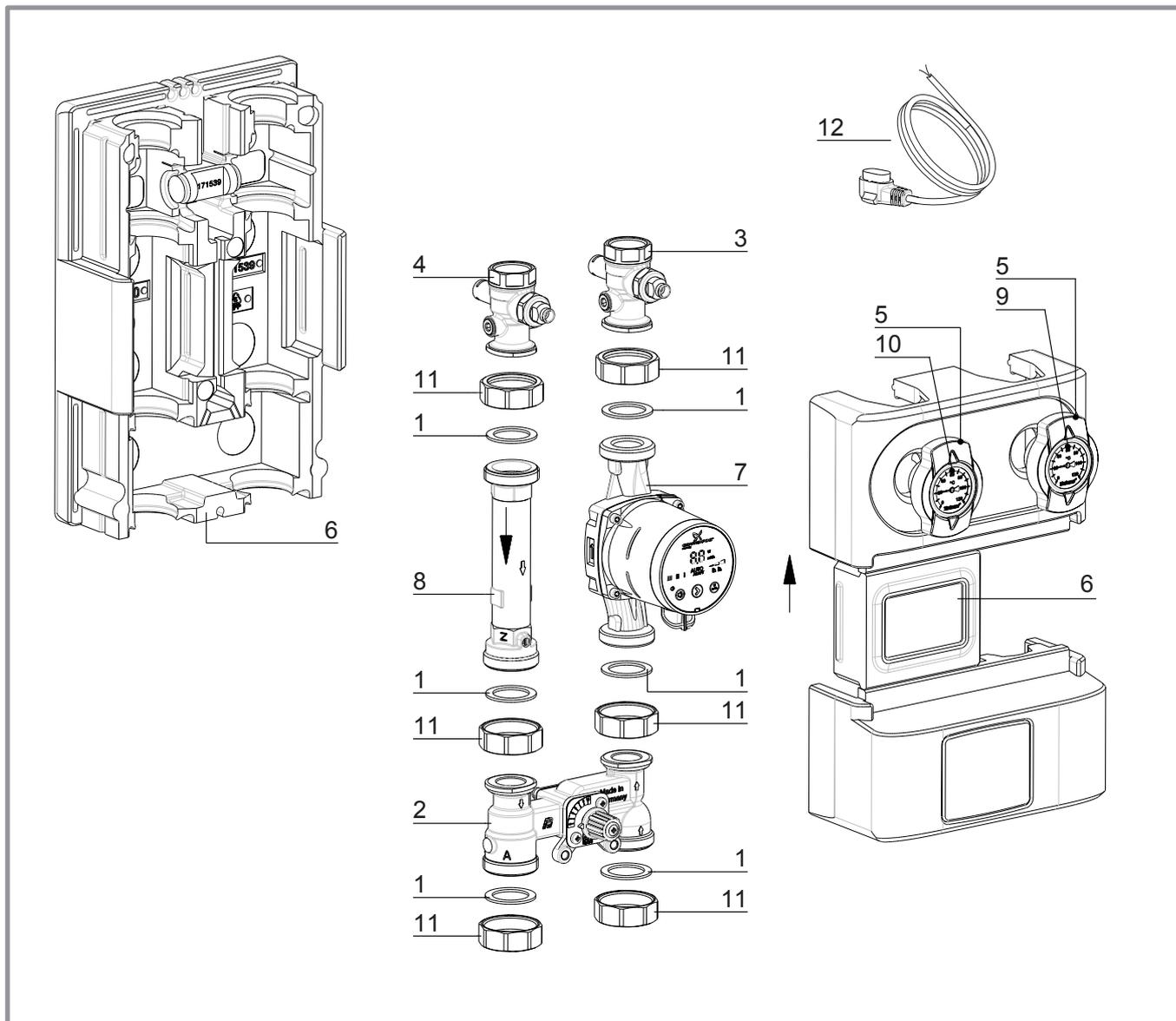


fig. 46 - Kit hydraulique radiateur

N°	Désignation	Type	Code	N°	Désignation	Type	Code
1	Joint	1" (44x32x2 mm)	.703258	8	Tuyau		.703270
2	Vanne mélangeuse 3-voies	(radiateurs)	.703268	9	Thermomètre Départ rouge	Ø 50mm	.703267
3	Vanne à sphère thermomètre	départ	.703259	10	Thermomètre Retour bleu	Ø 50mm	.703266
4	Vanne à sphère thermomètre	retour	.703260	11	Écrou	1"	.703283
5	Poignée de vanne à sphère		.703261	12	Câble pompe	Radiateur	.703294
6	Isolation kit hydraulique	PPE	.703262	*	Moteur vanne mélangeuse		.703271
7	Circulateur	25-40	.703269				

* Non représentée.

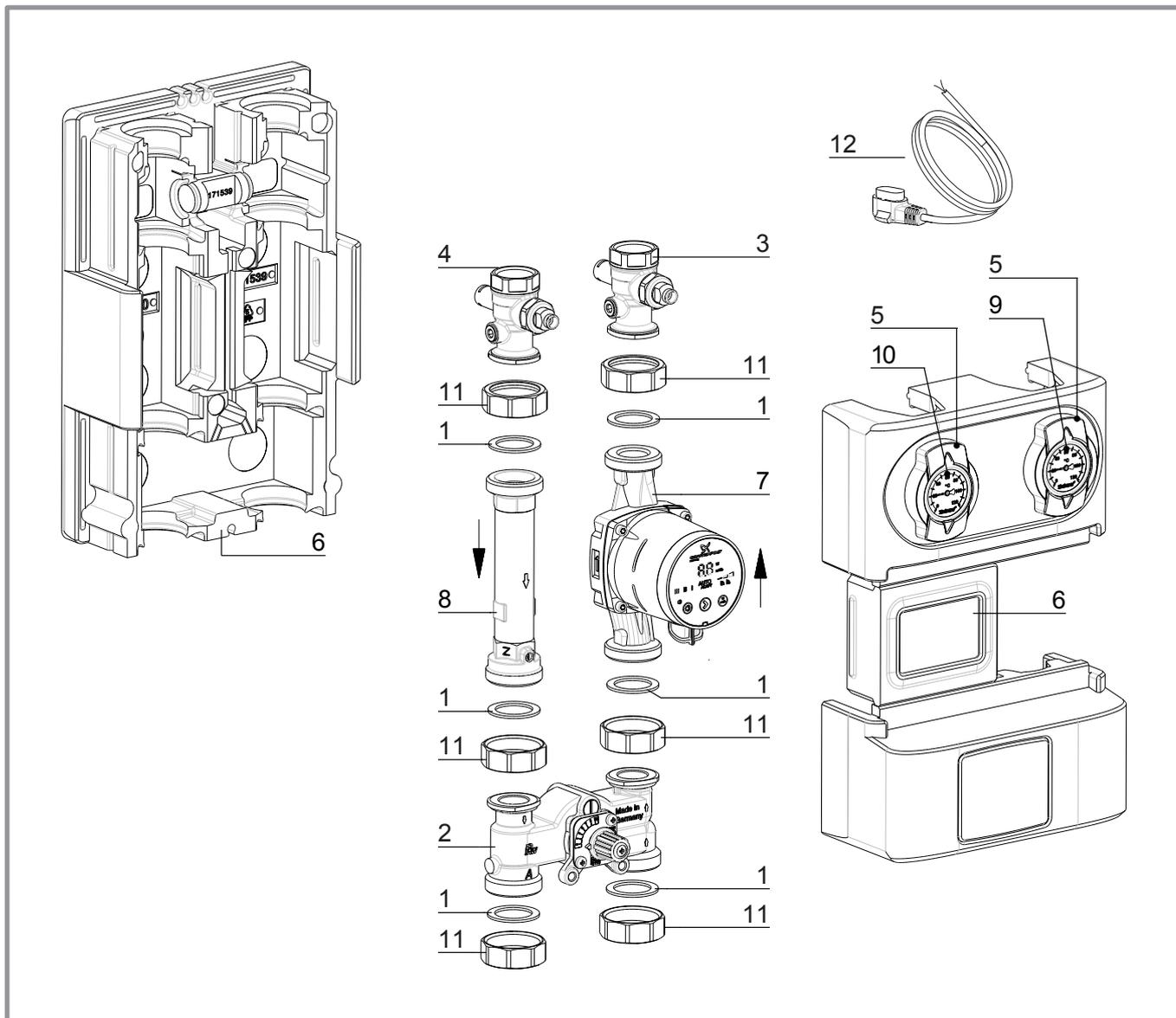


fig. 47 - Kit hydraulique plancher chauffant

N°	Désignation	Type	Code
1	Joint	1" (44x32x2 mm)	703258
2	Vanne mélangeuse 3-voies	(p. chauff.)	703272
3	Vanne à sphère thermomètre	départ	703259
4	Vanne à sphère thermomètre	retour	703260
5	Poignée de vanne à sphère		703261
6	Isolation kit hydraulique	PPE	703262
7	Circulateur	25-60	703273

N°	Désignation	Type	Code
8	Tuyau		703270
9	Thermomètre Départ rouge	Ø 50mm	703267
10	Thermomètre Retour bleu	Ø 50mm	703266
11	Écrou	1"	703283
12	Câble pompe	P. chauff.	703294
*	Moteur vanne mélangeuse		703271

* Non représentée.

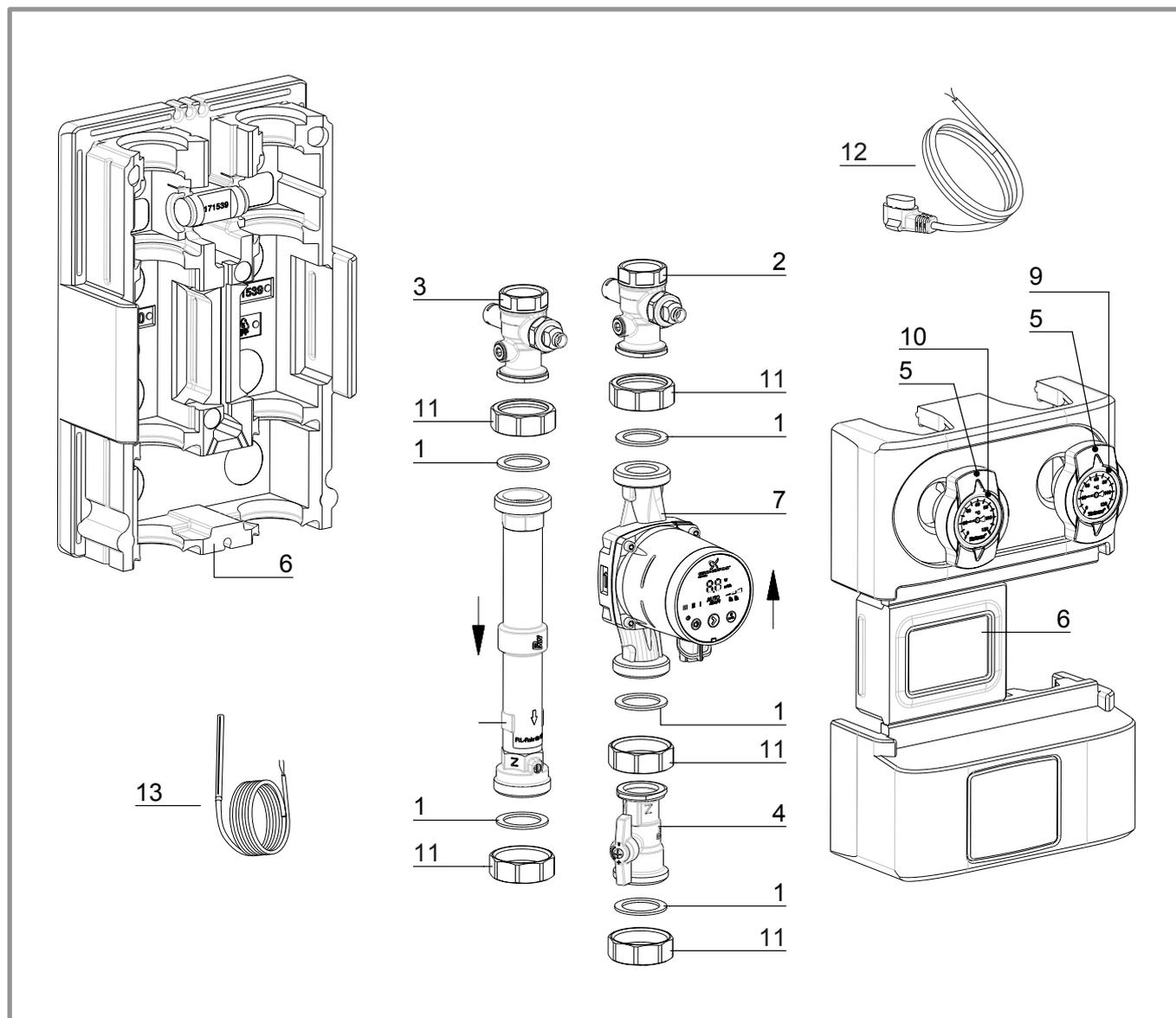


fig. 48 - Kit ECS

N°	Désignation	Type	Code
1	Joint	1" (44x32x2 mm)	703258
2	Vanne à sphère thermomètre	départ	703259
3	Vanne à sphère thermomètre	retour	703260
4	Boîtier robinet		703277
5	Poignée de vanne à sphère		703261
6	Isolation kit hydraulique	PPE	703262
7	Circulateur	25-40	703269

N°	Désignation	Type	Code
8	Tuyau		703278
9	Thermomètre Départ rouge	Ø 50mm	703267
10	Thermomètre Retour bleu	Ø 50mm	703266
11	Écrou	1"	703283
12	Câble pompe	ECS	703294
13	Sonde d'immersion		703222

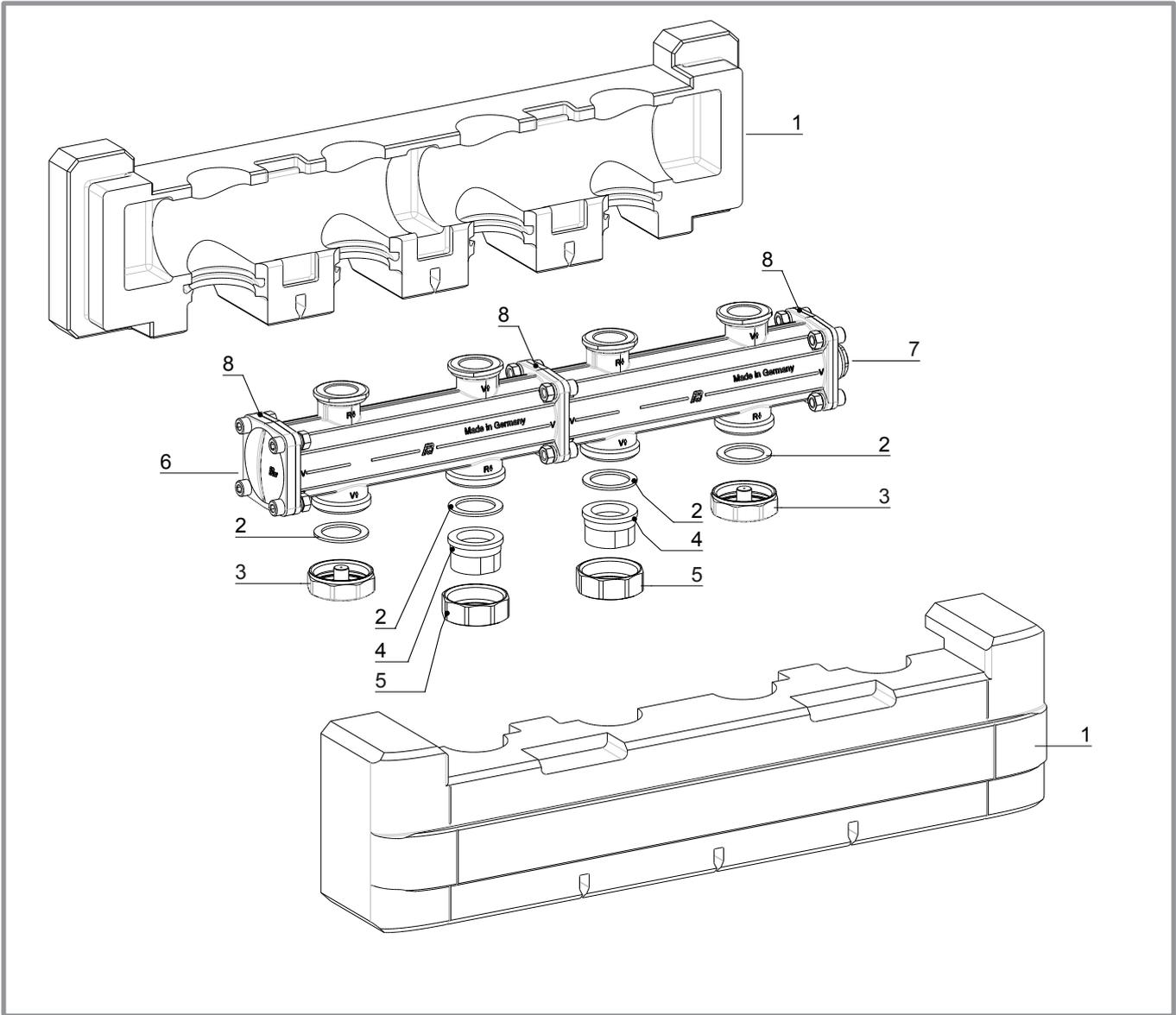


fig. 49 - Collecteur

N°	Désignation	Type	Code
1	Isolant pour collecteur	4 piquages	.703285
2	Joint	1"	.703258
3	Bouchon avec filetage M8 pour support		.703287
4	Réduction		.703288

N°	Désignation	Type	Code
5	Écrou	1"	.703283
6	Terminaison collecteur		.703290
7	Terminaison collecteur avec piquage		.703291
8	Joint module collecteur		.703292



Les appareils sont conformes aux exigences de la directive machines (2006/42/CEE), de la directive basse tension (2014/35/UE) et de la directive compatibilité électromagnétique (2014/30/UE).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

EN 303-5: 2012-10

EN 60335-1: 2012-10

EN 61000-6-2: 2005

EN 61000-6-3: 2007 A1:2011



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr

Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE